ISSN 1622 – 4595

Horizons et débats
Case postale 247,
CH-9602 Bazenheid
Tél: +41 44 350 65 50
Telefax: +41 44 350 65 51
www.horizons-et-debats.ch

CCP 97-748485-6

Horizons et débats

2 décembre 2025
24e année
No 25

AZA
9602 Bazenheid

POST CH AG

Bimensuel favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité
Pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Etats-Unis: «Stop au renversement des régimes en place et à la reconstruction nationale faisant suite …»

*par Helmut Scheben**

Helmut Scheben (photo mad)

La directrice des services de renseignement nationaux américains, Tulsi Gabbard, promet un changement radical dans la politique étrangère des Etats-Unis. De belles paroles, mais malheureusement vides de sens …

Le 31 octobre, *Tulsi Gabbard,* directrice des services nationaux de renseignement des Etats-Unis, a déclaré qu'il fallait mettre un terme à une politique étrangère qui, pendant des décennies, avait consisté à «renverser des régimes, imposer notre système de gouvernement à d'autres et intervenir dans des conflits que nous comprenions à peine et qui, au final, nous ont valu plus d'ennemis que d'alliés».[1] Selon Mme Gabbard, ceci n'a abouti qu'à «des dépenses chiffrées en milliards, la perte d'innombrables vies humaines et, dans de nombreux cas, l'émergence de menaces plus importantes pour la sécurité, comme l'a été la montée en puissance d'organisations terroristes islamistes comme l'*Etat islamique».*

Cette analyse de la politique étrangère américaine, formulée sans détours, n'avait jusqu'à présent jamais été formulée aussi clairement, pas non plus par le «boss» de Gabbard à la Maison Blanche. Bien des historiens de par le monde souscriraient sans réserve à la déclaration de Gabbard. Selon les données officielles du *Congressional Research Service*[2] (comparable au *Service scientifique* du Bundestag allemand), les Etats-Unis ont effectué au moins 251 interventions militaires rien qu'entre 1991 et 2022, ce qui correspond à une moyenne de huit interventions militaires par an. Ces données ne tiennent pas compte des opérations de la CIA ni des tentatives de coup d'Etat (voir encadré, réd.).

Pour justifier ces interventions, les Etats-Unis invoquaient généralement la nécessité de lutter contre le terrorisme ou de venir en aide à des peuples opprimés afin de leur apporter liberté et démocratie. Gabbard a ajouté que le peuple américain avait élu *Donald Trump* pour que tout cela prenne fin. Cette déclaration surprenante intervient alors que le Président Trump brandit la menace d'une guerre contre le Nigeria ainsi qu' envoie des porte-avions et d'autres navires de guerre au large des côtes vénézuéliennes. Il a fait couler dans les Caraïbes, suivant une routine hebdomadaire, des bateaux qui, aux dires des autorités, transportaient de la drogue. En ce qui concerne les équipages de ces navires qui ont été tués au cours de ces opérations, les juristes parlent d'«exécutions extrajudiciaires». La pratique de la politique étrangère[3] consistant à abattre les suspects au lieu de les emprisonner et de les traduire en justice est devenue doctrine gouvernementale établile à Washington après le 11 septembre. Le seul prix Nobel de la paix, *Barack Obama,* a approuvé plusieurs milliers d'«assassinats préventifs» par des drones, qui ont causé la mort d'innombrables civils, au titre de «dommages collatéraux».

Un nouveau «changement de régime» semble imminent

Dans le monde entier, il n'y a probablement aucun analyste politique ni aucun diplomate à non pas réaliser que le Président Trump ne se soucie que peu du trafic de drogue, mais cherche plutôt à provoquer un changement de gouvernement[4] susceptible de refaire du Venezuela la station-service qu'il était autrefois pour les entreprises énergétiques américaines. La demande mondiale en gaz et en pétrole risque d'augmenter dans les prochaines décennies. Lors du premier mandat de Trump, Washington affirmait déjà que le président vénézuélien *Nicolás Maduro* était lié aux trafiquants de drogue du *«Cártel des los Soles». Pino Arlacchi*[5], ancien directeur exécutif du *Programme des Nations unies contre la drogue et le crime* (UNODC), a qualifié cette affirmation de «fiction hollywoodienne». Selon lui, ce cartel mystérieux serait «une entité aussi légendaire que le monstre du Loch Ness. Il sert à justifier les sanctions, les embargos et les menaces d'intervention militaire contre un pays qui se trouve être assis sur l'un des plus grands gisements de pétrole au monde».

Voilà plus de quarante ans que les Etats-Unis luttent sans le moindre succès contre le trafic de drogue en Amérique latine. Au début des années 90, j'ai accompagné la *Drug Enforcement Agency* (DEA) et les célèbres *Bérets verts* lorsqu'ils ont invité des journalistes à assister aux opérations spectaculaires qu'ils menaient dans les régions de culture de la coca au Pérou. Je suis arrivé à la conclusion que les nombreuses bases militaires américaines implantées dans les pays andins ne servent qu'à donner l'illusion d'une lutte contre la drogue. En réalité, il ne s'agit ni plus ni moins que d'un programme de contre-insurrection, c'est-à-dire du contrôle géostratégique de l'«arrière-cour» latino-américaine. Dans les années 80, la CIA elle-même a d'ailleurs été présentée par des procureurs américains comme «le plus grand trafiquant de drogue des Etats-Unis».[6] Depuis la guerre du Vietnam, les services secrets américains avaient déjà appris comment le commerce de l'opium pouvait aider à financer une guerre.[7]

Dès son premier mandat, Trump a déployé la marine militaire au large des côtes vénézuéliennes. Il a renforcé les sanctions que les Etats-Unis avaient instaurées deux décennies plus tôt, lorsque *Hugo Chávez*, ancien officier de l'armée vénézuélienne, avait été élu Président. Avec son «socialisme du XXIe siècle», la nationalisation du pétrole et d'autres industries clés, son rapprochement avec Cuba, la Russie, la Chine et tous les courants de gauche du continent, Chávez était devenu l'ennemi juré des Etats-Unis. Son successeur Maduro est considéré à Washington comme un dictateur communiste, au même titre que *Kim Jong-un* en Corée du Nord.

Tulsi Gabbard a raison lorsqu'elle dit que beaucoup d'Américains ont voté pour Donald Trump parce qu'il promettait de mettre fin à la politique militaire et interventionniste mondiale. Il est possible du reste que Trump ait sérieusement envisagé cette option. Tout comme il est possible que certains de ses conseillers aient lu des ouvrages tels que «L'Occident en déclin»[8] de l'anthropologue et historien français *Emmanuel Todd.* Comme beaucoup d'autres experts, Todd arrive à la conclusion que, craignant de perdre son hégémonie, l'Occident de l'OTAN préfère miser sur la force destructrice et risquer une apocalypse nucléaire plutôt que de rechercher un équilibre des intérêts avec la Russie et la Chine par la voie diplomatique et des accords économiques.

Le complexe militaro-industriel a le bras long

Mais la question n'est pas de savoir si Trump souhaite réellement se détourner du rôle de gendarme mondial s'arrogeant le droit de fixer les règles du jeu et de les enfreindre à sa guise, mais plutôt si les structures du pouvoir solidement établies de long terme le lui permettront. Le Président des Etats-Unis est considéré comme l'homme le plus puissant du monde, mais il évolue uniquement dans les limites de l'enceinte politique qu'il affronte lors de son entrée en fonction. Cette enceinte est délimitée par un appareil dans lequel, comme l'a formulé un jour l'économiste *Jeffrey Sachs,* «Wall Street contrôle le système financier, les grandes compagnies pétrolières contrôlent le système énergétique et le lobby militaro-industriel contrôle la politique étrangère». Les services secrets sont étroitement liés à ces groupes d'intérêt, leur principal outil étant les médias.

Dès son premier mandat, Trump a dû se rendre compte que ses tentatives de mettre en place une nouvelle politique étrangère avaient été sabotées par un tsunami médiatique orchestré par les *Démocrates* en collaboration avec les services secrets. Les quelques initiatives prises par Trump pour apaiser les tensions avec la Russie et la Corée du Nord et réduire la présence militaire américaine dans le monde ont immédiatement été étouffées par un narratif baptisé *«Russiagate»*. Lorsque *Wikileaks* a publié en juillet 2016 vingt mille courriels issus d'un ordinateur du Comité national démocrate, les collaborateurs de la campagne électorale d'*Hillary Clinton* ont immédiatement déclaré qu'il s'agissait, «selon les informations des services secrets», d'une «attaque informatique russe». Et d'ajouter que *Poutine* voulait nuire à Clinton et aider Trump à remporter les élections. Cette histoire a plongé les médias dans un véritable délire qui a persisté tout au long du premier mandat Trump. L'idée que Trump était manipulé par Poutine a été régulièrerment alimentée par de nouvelles «révélations des services secrets», qui se sont toutes révélées être en grande partie fausses. L'ancien directeur du FBI, *Robert Mueller,* a été chargé d'une enquête qui n'a finalement révélé aucune preuve d'existence du mystérieux «Russiagate». En mai 2017, des agents des services secrets, des entreprises de cybersécurité et des collaborateurs de Clinton, qui avaient tous affirmé disposer de preuves à l'appui du narratif Russiagate, ont été entendus sous serment devant le Sénat. Aucun des témoins n'a pu corroborer les prétendues preuves. A cela, le récit du Russiagate s'est ensuite effondré en silence.

Patrick Lawrence, qui a travaillé pendant des décennies comme correspondant en Asie pour de grands journaux américains, évoque dans son livre «Journalists and their Shadows» la façon dont il a été licencié de «The Nation» pour avoir critiqué l'hystérie autour du Russiagate et avoir affirmé que tous les indices techniques laissaient penser que cette cyberattaque était une opération secrète provenant de l'entourage de Clinton.

Sous la pression des Démocrates, les audiences du Congrès ont été tenues secrètes. Lawrence commente le fait en ces termes: «On aurait pu penser que la presse grand public se précipiterait sur les résultats juridiques en mai 2017. Mais les grands journaux et les chaînes de télévision ont gardé obstinément leur silence. Il a fallu attendre avril 2020 pour que l'affaire soit au moins rapportée.» Lawrence continue en disant que les dommages causés par les mensonges du Russiagate à la crédibilité des médias et à la démocratie américaine sont comparables aux dommages psychologiques causés par la guerre froide dans l'esprit des Américains. Aux Etats-Unis et en Europe occidentale, la Guerre froide a été avant tout une guerre de désinformation, menée par les services secrets et dirigée contre leur propre population. Dans le bloc de l'Est, la situation était probablement identique.

Des journalistes formés par la CIA

En 1953, *Allen Dulles,* le frère de *John Foster Dulles,* Secrétaire d'Etat américain aux Affaires étrangères, prit la direction de la CIA. Sous Allen Dulles, la manipulation de l'opinion publique par la presse devint le principal levier politique. Des journalistes furent recrutés pour la CIA et diffusèrent des «informations» et des «commentaires» repris par d'autres médias au titre d'informations fiables. Des agents de la CIA furent formés pour jouer le rôle de journalistes.

suite page 2

Opérations militaires américaines depuis la fin de la Guerre froide début 1991

Année	Guerre
1991	Seconde Guerre du Golfe contre l'Irak
1992	Zone d'exclusion aérienne en Irak
1992-94	Opération militaire en Somalie
1993	Bombardements de Bagdad par des navires de guerre américains
1994	Opération militaire en Haïti
1994-95	Bombardements de la Bosnie-Herzégovine
1998	Frappe aérienne contre une usine présumée d'armes chimiques au Soudan
1999	Guerre de l'OTAN contre la République fédérale de Yougoslavie
2001-21	Guerre de l'OTAN en Afghanistan
2003	Troisième Guerre du Golfe contre l'Irak
2011	Guerre de l'OTAN en Libye
Depuis 2014	Guerre contre l'Etat islamique (EI)
Depuis 2015	Opérations militaires au Yémen
Depuis 2017	Implication militaire directe en Syrie
2020	Assassinat ciblé du général iranien Qassem Soleimani
2024	Attaques de missiles contre les zones contrôlées par les Houthis au Yémen
2024	Attaques contre Les Gardiens de la révolution iraniens en Irak
2025	Attaques contre les installations nucléaires iraniennes

Outre ces opérations militaires officielles, de nombreuses opérations secrètes ont été menées par les agences de renseignement américaines et d'autres organisations américaines, souvent dans le but de renverser le régime. (Compilation incomplète et tableau km.)

---

* *Helmut Scheben*, né en 1947 à Coblence (Allemagne), a été reporter pour une agence de presse et correspondant pour la presse écrite au Mexique et en Amérique centrale de 1980 à 1985. À partir de 1986, il a été rédacteur de l'hebdomadaire *Wochenzeitung* (WoZ) à Zurich, puis rédacteur et reporter à *Schweizer Fernsehen SRF* de 1993 à 2012, dont 16 ans au journal télévisé *Tagesschau*.

Le Venezuelea et l'avenir de l'Amérique Latine

Editorial du quotidien mexicain «La Jornada»

Hier, le Président vénézuélien *Nicolás Maduro* a appelé le peuple des Etats-Unis à jouer un rôle de premier plan dans le rejet de l'agression militaire planifiée par l'administration Trump, en exhortant les Américains à «arrêter la frénésie meurtrière de ceux qui donnent l'ordre de bombarder, de tuer et de mener une guerre en Amérique du Sud et dans les Caraïbes; stop à la guerre, non à la guerre!». La veille, lors d'un rassemblement pour la défense de la souveraineté vénézuélienne, le président avait exhorté son homologue *Donald Trump* à ne pas entraîner les Etats-Unis dans une «guerre sans fin», à ne pas déclencher de nouveaux conflits injustes, «plus de Libye, plus d'Afghanistan», en référence à deux des nations les plus dévastées par l'impérialisme américain au cours de ce siècle.

Les déclarations du dirigeant chaviste interviennent dans un contexte où Washington ne fait plus de grand effort à camoufler le fait que l'envoi de troupes, d'avions et de navires de combat, y compris celui de son porte-avions le plus grand et le plus moderne, vers les côtes caraïbes et pacifiques de l'Amérique du Sud a pour véritable objectif de provoquer un changement de gouvernement à Caracas.

Jusqu'à présent, les faucons américains semblent miser sur la simple présence de leurs flottes, combinée au blocus économique, à la récompense de plusieurs millions de dollars pour «toute information menant à la capture de Maduro» et aux menaces constantes de la Maison Blanche, pour provoquer un coup d'Etat à partir d'une rupture des rangs au sein de l'armée bolivarienne. Toutefois, on ne peut exclure une action militaire directe comme celle évoquée par le président vénézuélien.

A cet égard, il est inquiétant que des membres haut placés des forces armées et de l'administration américaine, ainsi que d'anciens membres de ces instances et porte-parole d'institutions d'extrême droite, parlent ouvertement et encouragent même une intervention militaire contre Caracas. Le débat public et décomplexé sur les agressions impérialistes témoigne des dommages causés par le trumpisme à la légalité internationale et aux normes diplomatiques: lorsque le dirigeant de la plus grande puissance mondiale fait ouvertement état de son intention d'imposer ses caprices par la force, il banalise la barbarie et instaure un consensus au sein duquel les pires atrocités ne suscitent même plus l'étonnement.

Au regard de ces faits, les exécutions extrajudiciaires et la disparition forcée d'au moins 80 personnes auxquelles a procédé Washington depuis début septembre apparaissent comme de macabres velléités pour tester les limites de la communauté internationale face à des violations massives des droits humains commises au grand jour et exhibées comme autant de trophées de guerre par Trump et plusieurs membres de son cabinet. Malheureusement, la mise en sourdine des voix critiques qui se sont élevées contre ces pratiques et l'inaction des organismes internationaux pourtant censés intervenir dans cette affaire ont montré au magnat de la téléréalité la réelle impunité qui caractérise ses transgressions.

C'est ce qu'a confirmé, par exemple, la fuite d'un mémorandum secret du ministère de la Justice, dont il ressort que l'administration républicaine est consciente de l'absence totale de fondement juridique de ses opérations punitives visant des bateaux soupçonnés de trafic de drogue, la seule «justification» résidant dans la thèse soutenue par Trump, selon laquelle son pays est en guerre contre les trafiquants de drogue et peut les assimiler à des combattants ennemis. Il s'agit en fait d'une simple hypothèse, car pour que le conflit soit juridiquement fondé, il doit être autorisé par le Congrès et, même dans ce cas, le droit international humanitaire fixe des limites à ce qui peut ou ne peut pas être fait dans le cadre d'un conflit armé.

Pour les gouvernements et les citoyens engagés en faveur de la paix et de l'autodétermination des peuples, il est plus urgent que jamais de resserrer les rangs pour défendre le Venezuela, quelle que soit l'opinion qu'ils ont de son dirigeant: ce qui est en jeu, ce n'est pas le sort du chavisme, mais le retour dans la région du néocolonialisme américain le plus brutal. •

Source: Editorial de *La Jornada* du 15/11/2025
https://www.jornada.com.mx/noticia/2025/11/15/editorial/venezuela-y-el-futuro-de-america-latina

(Traduction *Horizons et débats)*

«Les Etats Unies: ‹stop au …›»
suite de la page 1

Les choses ont continué ainsi sans problème jusqu'à ce qu'il devienne impossible de dissimuler les indices montrant que la presse était infiltrée par des agents des services secrets. Au début des années 70, le directeur de la CIA, *William Colby* prit les devants. Il organisa une «fuite» dans les médias, dans laquelle la CIA annonçait avoir découvert des irrégularités internes. Trois douzaines de journalistes figuraient sur la liste des salaires des services secrets. L'affaire fit grand bruit et donna lieu à une enquête qui prit le nom de son responsable, un sénateur de l'Idaho, le *«Comité Frank Church»*. Les résultats furent publiés en six volumes en 1976 en dissimulant plutôt la situation au lieu de l'éclaircir. On n'a pas imposé aux journalistes et éditeurs accusés de témoigner à la barre. Des recherches ultérieures menées par des journalistes indépendants ont révélé que ce n'étaient nullement «plusieurs dizaines» de journalistes corrompus seulement, mais plus de 400 journalistes acceptant de se montrer reconnaissants envers la CIA. En 1963, l'ancien Président américain *Harry Truman* écrivit que les services secrets avaient complètement déraillé, en déclarant: «Lorsque j'ai fondé la CIA, je n'aurais jamais pensé qu'elle pourrait être associée, en temps de paix, à de sombres complots criminels. Je souhaiterais […] que ses missions opérationnelles prennent fin» («Limit CIA Role to Intelligence», Washington Post du 22 décembre 1963).

Attentat contre de Gaulle: l'ombre d'une suspicion légitime plane sur la CIA

Alors même que Truman écrivit ces mots, *Charles de Gaulle,* alors Président français, avait déjà été victime de plusieurs tentatives d'assassinat auxquelles il avait miraculeusement survécu. De Gaulle était convaincu que les services secrets américains étaient derrière ces attentats. La presse française révéla alors l'existence de liens entre Allen Dulles et les putschistes français de l'OAS. Les tensions diplomatiques devinrent si insupportables que *Kennedy* téléphona à de Gaulle pour l'assurer de son amitié et obtenir des renseignements sur les agissements de son propre chef des services secrets, Allen Dulles. De Gaulle avait la vision d'une «Europe des patries», qui devaient coexister dans la coopération pacifique, de Londres à Moscou, mais en tant qu'Etats souverains.

Or, ce rançais têtu était une épine dans le pied des faucons à Washington. Ces derniers, dès que De Gaulle eut conclu les accords aboutissant à l'indépendance de l'Algérie, tirèrent la sonnette d'alarme en propageant le conte absurde que le Président français voulait livrer l'Algérie au communisme.

Le président Truman n'aurait jamais imaginé l'ampleur que prendraient toutes ces guerres et ces coups d'Etat militaires, justifiés habituellement par la suite par les «informations émanant des services secrets occidentaux», ni à quel point on allait berner l'opinion publique. En théorie, les services secrets permettent au gouvernement de protéger le pays contre les menaces extérieures. Mais ils peuvent aussi faire du tort à leur propre gouvernement. Il est certes simpliste et inexact de parler d'un «Etat profond», d'un «Etat dans l'Etat» ou d'un «complexe militaro-industriel» à la dimension d'un bloc de pouvoir statique et fermé qui tire les ficelles sans changer de méthode depuis des décennies.

> «Il est indéniable que la devise cynique ‹armement-guerre-reconstruction› est l'un des moteurs les plus puissants de l'économie occidentale. Il n'existe pas de grand groupe industriel ne s'enrichissant pas massivement grâce à lui. Cela est vrai en particulier dans le secteur des technologies récentes de l'information. Le philosophe *Günther Anders* l'a formulé dans une juste remise au point quand il écrit: ‹Les armes ne sont pas faites pour les guerres. C'est la guerre qui est faite pour les armes›.»

Au sein des services secrets américains, du FBI et du Pentagone, il y a eu à plusieurs reprises des conflits et des controverses sur la ligne politique à suivre. Dans la guerre en Ukraine, par exemple, ce sont souvent les généraux du Pentagone qui, s'opposant aux partisans de la ligne dure des deux partis, ont refusé de fournir à l'Ukraine des missiles capables de pénétrer profondément dans le territoire russe. Dans ses mémoires, le Président *George W. Bush* raconte comment il est entré en conflit avec ses propres services secrets[9] lorsque ceux-ci sont parvenus à la conclusion, en 2007, que l'Iran avait interrompu son programme d'acquisition de l'arme nucléaire. Lorsqu'une attaque au gaz sarin a eu lieu en 2013 pendant la guerre en Syrie, le président Obama a renoncé à une invasion militaire au dernier moment, car ses services secrets lui avaient fait savoir qu'ils n'avaient aucune preuve qu'*Assad* était responsable de l'utilisation de gaz toxiques.

L'«Intelligence Community»: un Etat dans l'Etat

D'un autre côté, si le bloc de puissance que l'on désigne souvent succinctement sous le nom de «deep state» se caractérise par des alliances changeantes et un profil variable, cela ne signifie pas pour autant qu'il n'existe pas et qu'il est le fruit de fantasmes conspirationnistes ou de la paranoïa de Donald Trump. Il est indéniable que la devise cynique «armement-guerre-reconstruction» est l'un des moteurs les plus puissants de l'économie occidentale. Il n'existe pas de grand groupe industriel ne s'enrichissant pas massivement grâce à lui. Cela est vrai en particulier dans le secteur des technologies récentes de l'information. Le philosophe *Günther Anders* l'a formulé dans une juste remise au point quand il écrit: «Les armes ne sont pas faites pour les guerres. C'est la guerre qui est faite pour les armes.»

Le *Project for a New American Century*[10] (PNAC) de 1997, qui prévoit le recours à la force armée pour défendre la domination mondiale des Etats-Unis, en est un exemple. Il s'agit d'un projet de politique étrangère néocoloniale menée par les lobbyistes de l'industrie énergétique et de l'armement. Publiée en 2019 par la *Rand Corporation,* le groupe de réflexion par excellence du Pentagone, l'étude *«Overextending and unbalancing Russia»* montre que cette orientation générale n'a guère évolué. Si de nombreux analystes utilisent le terme «deep state», c'est parce qu'ils sont convaincus qu'il existe un mécanisme qui est très souvent relié aux grands médias par des circuits secrets «souterrains» et qui peut, par l'intermédiaire de ces médias, pousser n'importe quel gouvernement à agir. Que l'on appelle ce mécanisme «Etat dans l'Etat» ou «le coucou dans le nid», cela ne fait aucune différence. Le *Washington Post* a rapporté en 2010 qu'il y avait aux Etats-Unis 854 000 personnes travaillant dans dix mille endroits différents à des niveaux de confidentialité élevés pour la «sécurité nationale».[11]

La vendetta féroce que Donald Trump a engagée contre ses services secrets n'est donc pas un événement isolé. Il s'agit d'un système qui remonte aux débuts de la guerre froide. Allen Dulles détestait John F. Kennedy. Et vice versa. En apparence, les relations restaient formellement correctes, mais le chef vieillissant de la CIA constatait avec consternation que le jeune président n'était pas disposé à affronter l'Union soviétique et le communisme avec la dureté militaire sans compromis que Dulles jugeait indispensable. Après son entrée en fonction, Kennedy fit des pas cruciales et pratiques en direction d' une politique de cohabitation entre les deux blocs. Il voulait éviter une escalade militaire et une guerre nucléaire, mais il se laissa néanmoins entraîner dans le désastre vietnamien.

En 1961, la CIA lança une offensive contre la République communiste de Cuba dans le but de renverser Fidel Castro. Kennedy n'était pas enthousiaste de cette idée. Il aurait préféré que l'invasion soit présentée comme une opération menée par des rebelles anticommunistes cubains et nier publiquement l'aide officielle apportée par son gouvernement. Dulles, lui, avait insisté pour que les Etats-Unis mènent une intervention armée intense, ce qui lui avait valu les foudres de Kennedy. Le chef de la CIA tenta donc d'utiliser la manière forte. Il laissa Kennedy dans l'ignorance des maigres chances de réussite de l'opération, espérant que si un échec se profilait, Kennedy serait contraint de faire appel à l'armée de l'air et à la marine afin d'éviter un désastre planétaire dommageable pour l'image des Etats-Unis. Kennedy ne tomba pas dans le piège. Mais en 1963 il finit par payer de sa vie son opposition au bloc formé par ses généraux et la communauté du renseignement – c'est mon point de vue, du moins.

On peut voir en Donald Trump un bluffeur, un bonimenteur et un hâbleur invétéré, mais son parcours erratique en matière de politique étrangère ne s'explique pas uniquement par ce type de psychologie. Comme tous ses prédécesseurs, Trump doit nourrir le coucou agressif installé dans son nid en jouant les gros bras militaires. D'où son slalom en matière de politique étrangère entre «America first» et intervention militaire. Aucun président des Etats-Unis n'a jusqu'à présent pu échapper à ces contraintes. •

1 *https://dert.online/kurzclips/video/260562-gabbard-usa-haben-zu-lange-regimewechsel-gesetzt-das-ist-jetzt-vorbei/*
2 *https://www.congress.gov/crs-product/R42738*
3 *https://www.deutschlandfunkkultur.de/drohnen-krieg-obamas-toedliches-erbe-100.html*
4 *https://weltwoche.ch/story/fluch-der-karibik-2/*
5 *https://www.lantidiplomatico.it/dettnews-pino_arlacchi__la_grande_bufala_contro_il_venezuela_la_geopolitica_del_petrolio_travestita_da_lotta_alla_droga/5871_62413/*
6 *https://www.infosperber.ch/politik/welt/barry-seal-only-in-america/*
7 *https://de.wikipedia.org/wiki/CIA_und_der_Drogenhandel*
8 *https://www.nzz.ch/feuilleton/russen-werden-diesen-krieg-gewinnen-und-im-westen-stellt-man-sich-blind-und-redet-ueber-den-frieden-ld.1853460*
9 *https://globalbridge.ch/die-wandmalereien-von-der-iranischen-atombombe/*
10 *https://en.wikipedia.org/wiki/Project_for_the_New_American_Century*
11 *https://en.wikipedia.org/wiki/United_States_Intelligence_Community*

Première publication: *https://globalbridge.ch/usa-schluss-mit-regime-change-und-nation-building/?utm_source=mailpoet&utm_medium=email&utm_source_platform=mailpoet&utm_campaign=globalbridge-updates-3* du 16.11.2025

(Traduction *Horizons et débats)*

Horizons et débats

Bimensuel favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité
Pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Editeur
Coopérative Zeit-Fragen
Redaction
Peter Küpfer

Rédaction et administration
Case postale 247, CH-9602 Bazenheid
Tél. +41 44 350 65 50
Fax +41 44 350 65 51

hd@zeit-fragen.ch
www.horizons-et-debats.ch

CH: PostFinance, BIC POFICHBEXXX
IBAN CH91 0900 0000 8764 4472 4
D: VR Bank Tübingen eG, BIC GENODES1VBH
IBAN DE09 6039 1310 0067 5170 05
A: Raiffeisen Landesbank, BIC RVVGAT2B
IBAN AT55 3700 0001 0571 3599*Imprimerie*
Nüssli, Mellingen

Abonnement annuel 168.– frs / 108.– euros

ISSN 1662 – 4599

©2017 Editions Zeit-Fragen pour tous les textes et les illustrations. Reproduction d'illustrations, de textes entiers et d'extraits importants uniquement avec la permission de la rédaction; reproduction d'extraits courts et de citations avec indication de la source «Horizons et débats, Bazenheid».

Francesca Albanese: la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU viole le droit à l'autodétermination des Palestiniens et la Charte des Nations unies

Francesca Albanese (photo AHRC)

Genève (19 novembre 2025). Une experte de l'ONU a exprimé aujourd'hui sa profonde inquiétude concernant l'adoption de la résolution 2803 par le Conseil de sécurité en avertissant que celle-ci violait le droit des Palestiniens à l'autodétermination, consolidait la présence illégale d'Israël dans les territoires palestiniens occupés, y compris la poursuite de politiques et de pratiques illégales, risquant ainsi de légitimer la violence massive qui perdure.

«Je salue l'attention renouvelée du Conseil de sécurité des Nations unies pour Gaza et la nécessité urgente d'un cessez-le-feu durable», a déclaré *Francesca Albanese**, Rapporteuse spéciale sur la situation des Droits de l'Homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967.

«Mais je reste profondément perplexe. Malgré les horreurs de ces deux dernières années et la juridiction explicite et limpide de la *Cour internationale de justice* les concernant, le Conseil a décidé de ne pas fonder sa réponse sur les dispositions juridiques, celles qu'il est tenues de respecter: les lois internationales relatives aux Droits de l'Homme, y compris le droit à l'autodétermination, le droit relatif à l'usage de la force, le Droit international humanitaire et la *Charte des Nations Unies.»*

La Rapporteuse ajoute que l'article 24, paragraphe 2, de la Charte des Nations unies stipule clairement que le Conseil, dans l'accomplissement de ses fonctions, «agit conformément aux buts et principes des Nations».

«Au lieu d'indiquer la voie à suivre pour mettre fin à l'occupation et garantir la protection des Palestiniens, la résolution risque de renforcer le contrôle externe sur la gouvernance, les frontières, la sécurité et la reconstruction de la bande de Gaza. La résolution trahit ainsi les personnes qu'elle prétend protéger.»

La résolution a été adoptée lundi 17 novembre par 13 voix pour et deux abstentions, celles de la Russie et de la Chine.

Albanese souligne que la résolution 2803 remplace les obligations juridiques clairement définies envers les Palestiniens par un «modèle de contrôle étranger, axé sur la sécurité primordiale [des contrôleurs] et motivé par le capital», qui renforce les asymétries de pouvoir existantes. «Le mandat visant à sécuriser les frontières, à protéger la population civile» et à «désarmer» se concentre presque exclusivement sur le désarmement des groupes armés palestiniens, tandis que rien n'est prévu pour éliminer la cause profonde de la violence: le siège, l'occupation, la ségrégation raciale et l'apartheid illégaux et persistants d'Israël, ainsi que son nettoyage ethnique pratiqué», a-t-elle déclaré.

«Une force armée placée sous l'autorité d'un soi-disant ‹Conseil de paix›, présidé par le Président des Etats-Unis, donc d'un Etat représentant une partie active au conflit qui a continuellement soutenu militairement, économiquement et diplomatiquement la puissance d'occupation illégale, constitue un acte illégal», a déclaré l'experte. «Il s'agit tout simplement d'une tentative effrontée d'imposer les intérêts des Etats-Unis et d'Israël menaçant de poursuivre la violence contre une population pratiquement sans défense. En substance, la résolution abandonnera la Palestine aux mains d'un gouvernement fantoche désignant les Etats-Unis, complices du génocide, comme les nouveaux administrateurs de la prison à ciel ouvert qu'Israël a déjà érigée.» […] «Si les territoires palestiniens occupés, y compris Gaza, nécessitent une présence internationale, celle-ci devrait être chargée de superviser le retrait immédiat et inconditionnel d'Israël des territoires palestiniens occupés, conformément à l'avis consultatif de la *Cour internationale de justice* de 2024 et à la résolution de l'Assemblée générale. Une telle présence devrait protéger les civils, garantir la cessation des hostilités, empêcher de nouvelles expulsions, assurer la responsabilité des violations graves et aider le peuple palestinien à exercer son droit à déterminer librement son avenir politique.»

Mme Albanese insiste sur le fait que tant qu'Israël restera physiquement présent dans une partie quelconque des territoires palestiniens occupés, y compris la bande de Gaza, cela constituera un acte contraire au droit international que tous les Etats, y compris les Etats-Unis, ne doivent pas reconnaître, soutenir ou favoriser:

«La CIJ (*Cour international de justice)* a clairement établi que l'autodétermination est un droit inaliénable du peuple palestinien et que les Nations unies et tous les Etats se placent devant l'obligation de contribuer à sa réalisation. Cela ne peut commencer que par le retrait immédiat et inconditionnel de la présence illégale d'Israël dans les territoires palestiniens occupés. Remplacer un administrateur abusif par un autre n'est pas de l'autodétermination, mais une violation du droit.»

La rapporteuse spéciale rappelle d'urgence que les Palestiniens n'ont pas besoin «d'une force de surveillance sur les ruines de leur patrie détruite. Ils ont besoin d'une présence internationale protectrice mettant fin à l'occupation illégale d'Israël, arrêtant le génocide et rétablissant leur capacité à s'autogouverner. La protection signifie lever le blocus, garantir un accès humanitaire sans entrave, soutenir l'autonomie palestinienne, garantir le droit au retour et appliquer pleinement le droit international», a-t-elle déclaré.

Mme Albanese a également montré du doigt l'utilisation du plan, déjà effective, par certains Etats comme «soupape de pression politique» dans le but de suspendre les discussions sur les sanctions et autres mesures concrètes nécessaires pour mettre fin aux violations graves: «Aucun Etat ne peut ignorer les violations graves des normes impératives pour la seule raison qu'un plan politique offre temporairement des avantages diplomatiques. Je réitère donc mon appel urgent que tous les Etats, en particulier ceux qui ont voté en faveur de la résolution, à l'interpréter correctement et conformément au droit international contraignant», a-t-elle déclaré. «Suspendre le droit international rend l'ONU complice, sape la Charte des Nations unies et ne peut que conduire à une aggravation du carnage humain.»

«C'est un moment crucial», a déclaré Albanese, pour clore. «La communauté internationale ne doit pas permettre que l'avenir de Gaza – l'avenir du peuple palestinien – soit décidé sans sa participation et son consentement. Seule une approche fondée sur la justice, la légalité et l'autodétermination peut conduire à une paix véritable.» •

Source: *https://www.ohchr.org/en/press-releases/2025/11/un-security-council-resolution-violation-palestinian-right-self* du 19/11/2025

(Traduction *Horizons et débats)*

* Le Dr *Francesca Albanese* est une juriste internationale spécialisée en matière des Droits de l'Homme et le Moyen-Orient. Depuis mai 2022, elle est *Rapporteuse spéciale des Nations unies sur la situation des Droits de l'Homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967.* Chercheuse associée à *l'Institut d'études sur les migrations internationales* de l'université de Georgetown, Mme Albanese est l'auteure de publications renommées, dont «Palestinian Refugees in International Law» (Oxford University Press, 2020), livre considéré comme un ouvrage de référence sur le sujet, et plus récemment «J'accuse» (Fuoriscena 2024).

Un commentaire d'Alfred de Zayas*

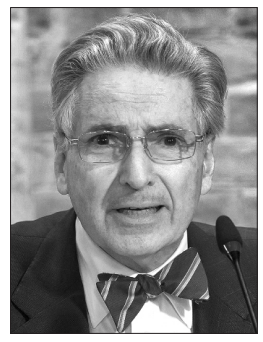

Alfred de Zayas (photo mad)

La Professeure *Francesca Albanese* a raison. Le Conseil de sécurité enfreint la Charte des Nations Unies, autant à la lettre que dans l'esprit, notamment en ce qui concerne l'article 24 qui stipule: «Afin d'assurer une action rapide et efficace des Nations Unies, les membres confient au Conseil de sécurité la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales et conviennent que, dans l'exercice de ses fonctions dans le cadre de cette responsabilité, le Conseil de sécurité agit en leur nom. Dans l'accomplissement de ces fonctions, le Conseil de sécurité agit conformément aux buts et principes des Nations Unies.» Ces principes sont énoncés aux articles 1 et 2 reposant sur les principes fondamentaux de l'autodétermination de *tous* les peuples et de l'égalité souveraine des Etats. L'Organisation doit promouvoir de manière cohérente la paix, les droits de l'homme et le développement, notamment en faisant respecter les décisions de la *Cour internationale de justice* et de la *Cour pénale internationale.* Le plan *Trump* tente de contourner la CIJ et la CPI et de les rendre inutiles. Il va sans dire que les assassinats de civils par Israël doivent cesser complètement. Les responsables politiques et militaires doivent être amenés à rendre leurs comptes. La *Cour pénale internationale* examine actuellement une série d'affaires concernant le génocide et la complicité de nombreux Etats dans ce génocide. Les mandats d'arrêt délivrés par la CPI contre *Netanyahou* et *Gallant* en 2024 attendent d'être exécutés. Le seul processus de paix légitime et durable au Moyen-Orient passe par la mise en œuvre intégrale des trois avis consultatifs de la *Cour internationale de justice* et des ordonnances rendues dans l'affaire Afrique du Sud c. Israël, actuellement en instance. Il faut apporter une aide humanitaire immédiate aux victimes palestiniennes et réparer le crime de génocide qui a été documenté en détail par la Commission d'enquête indépendante des Nations unies sous la direction de l'ancienne Haut-Commissaire *Navi Pillay,* par le Tribunal populaire de Gaza sous la direction du professeur *Richard Falk,* par *Amnesty International* et par *Human Rights Watch.* Le diktat de Trump équivaut à un abandon des obligations contraignantes envers le peuple palestinien. Il s'agit là d'un mépris flagrant du principe de l'Etat de droit ainsi que de l'obligation contraignante de statut «erga omnes» qui veut dire que mettre en œuvre le droit international et les traités relatifs aux droits humains est contraignant à chaque Etat]. Ce mépris constitue en plus une insulte aux nombreuses institutions qui s'engagent depuis des décennies en faveur de l'autodétermination du peuple palestinien et de la création d'un Etat palestinien. Le droit des peuples à l'autodétermination n'est pas négociable. En outre, les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et le génocide commis par Israël doivent avoir des conséquences pénales. Tout essai de les esquiver n'est qu'une trahison de l'humanité. *L'autorité et la crédibilité des Nations unies ont été considérablement affaiblies, l'humanité s'en trouve appauvrie. Quis custodiet ipsos custodes?* (Qui surveillera les gardiens? Iuvénal, 6e satire, vers 347-348). •

(Traduction *Horizons et débats)*

* *Alfred de Zayas*, Professeur de droit à la *Geneva School of Diplomacy* et Conseiller indépendant des Nations Unies pour l'Ordre international de 2012 à 2018 est l'auteur de douze livres, dont «building a Just World Order» (2021), «Countering Mainstream Narratives» (2022) et «The Human Rights Industry» (2021, *Clarity Press)*.

«Une tache indélébile sur notre conscience collective»

par Francesca Albanese

«[…] Les atrocités dont nous avons été témoins ces deux dernières années constituent une escalade de ce que dénoncent, depuis des décennies, les experts internationaux, palestiniens et israéliens en droits humains. Elles resteront une tache indélébile sur notre conscience collective, en particulier en tant qu'Européens et pour l'avenir de l'institution qui représente l'Europe. L'Union européenne a manqué à son devoir d'agir en tant qu'organisation régionale susceptible d'imposer les mesures politiques les plus élémentaires pour mettre fin aux crimes les plus abjects, et ce malgré les manifestations massives menées par ses citoyens, et ce à travers tout le continent. L'inaction de l'Union européenne a même été activement soutenue et est devenue l'alibi des Etats membres pour violer leurs obligations en vertu du droit international, obligations qui ne sont guère annulées, ni par la législation ni par la politique de l'UE.

[…]

Rien que par le biais du programme «Horizon», l'Union européenne a financé, de manière considérable depuis 2014, des institutions israéliennes, notamment des institutions militaires telles que l'industrie aérospatiale israélienne, *Rafael Advanced Defense Systems* et *Elbit Systems,* ainsi que le Ministère israélien de la Défense lui-même. Le soutien financier de l'Union européenne va encore plus loin. Depuis 1981, la *Banque européenne d'investissement* a financé des institutions israéliennes à hauteur de 2,7 milliards d'euros, dont 760 millions d'euros sous forme de crédits à destination à la banque *Leomi,* qui figure dans la base de données des Nations unies répertoriant les entreprises impliquées dans des activités liées aux colonies. Faut-il vraiment rappeler qu'il s'agit là de crimes? Et les liens économiques ne s'arrêtent pas là. Depuis 2022, l'Union européenne et l'Egypte ont conclu un accord avec Israël promouvant la fourniture de gaz via les infrastructures égyptiennes, alors que l'on sait que l'armée israélienne impose un blocus maritime destiné à protéger les pipelines. Mes recherches m'ont permis d'identifier un certain nombre de grandes entreprises, siégeant dans des Etats membres de l'UE, qui participent de manière significative au financement, à l'armement et aux profits des atrocités commises par Israël. Enfin, le secteur militaire reste un pilier central de la coopération entre l'UE et Israël. Pendant le génocide, les exportations et importations d'armes des Etats membres de l'UE vers Israël ont augmenté tandis que l'Union européenne elle-même a soutenu l'appareil militaire israélien en investissant dans des technologies testées sur les Palestiniens, tout dans le but de fortifier sa propre forteresse européenne avec *Frontex.* Il est établi qu'elle se sert de drones fabriqués par des entreprises israéliennes pour les employer en Méditerranée, que nous autres pays européens avons transformé en «Mer de la mort». L'une des conséquences les plus inquiétantes de ce comportement illégal est que l'Europe s'habitue à fermer les yeux sur des violations flagrantes des droits humains, dans le but de perfectionner les instruments de sa propre politique violente. Pendant que de telles pratiques se déroulent, l'Union européenne se montre incapable ou récalcitrante d'agir face aux sanctions américaines contre des citoyens européens, qui ne visent d'ailleurs moi-aussi. Et je n'en suis guère la seule. […]

Source: Extrait de l'intervention de Francesca Albanese lors d'une réunion d'information au Parlement européen sur «La Palestine, le droit international et le rôle de l'Europe», le 19 novembre 2025 (transcription); https://www.youtube.com/watch?v=UhT5qmNt49U (Traduction Horizons et débats)

Globi et la démocratie

par Eliane Perret

Analyse de livre

Qu'est-ce que la démocratie? Qui l'a inventée? Comment fonctionne-t-elle? Non seulement pour *Globi* (voir encadré), mais aussi pour de nombreux enfants (et adultes), notre démocratie directe reste un mystère. «Formule magique», «séparation des pouvoirs», «souveraineté», «fédéralisme», «consensus»? … Que signifient tous ces termes? Le livre «Globi et la démocratie» apporte des réponses divertissantes et accessibles à ces questions et explique ce qui constitue le cœur de notre pays. «Comment susciter l'intérêt des enfants pour la politique?», a-t-on demandé à *Marc Zollinger,* l'auteur du livre, lors d'une interview. «En leur racontant une histoire et en les emmenant en voyage à travers la Suisse avec un personnage de bande dessinée pour enfants, familier et adoré», a-t-il répondu. Le résultat est un ouvrage documentaire, illustré par *Samuel Glättli,* appartenant à la collection de qualité *Globi Wissen*

La première édition a été publiée au printemps 2018. Elle a rapidement été épuisée et a été rééditée en 2023, année du 175e anniversaire de la Constitution fédérale suisse, révisée et complétée avec des faits actuels et un accent sur les relations interpersonnelles.

Un voyage à travers la démocratie suisse

Nous accompagnons Globi dans son voyage de découverte de la démocratie directe. Il est épaulé par *Helvetia,* qui symbolise la Suisse et lui explique tout ce qui est important pour lui. Elle parcourt la Suisse avec Globi, l'emmenant à la rencontre de lieux et de personnalités marquantes de l'histoire de notre pays et du développement de la démocratie suisse. Nous visitons la prairie du Rütli et rencontrons *Guillaume Tell,* puis nous nous rendons à Aarau, la première capitale du pays. Suit une visite du Parlement fédéral actuel à Berne. Enfin, nous découvrons des faits intéressants sur la Landsgemeinde – la forme la plus directe de démocratie – ainsi que l'importance

ISBN 978-3-85703 133-5

et le rôle des assemblées communales. Helvetia permet à Globi d'interviewer des responsables politiques, réels ou fictifs, qui répondent à ses questions sur la démocratie suisse. Ainsi, nous apprenons avec Globi comment notre système de gouvernement est structuré et ce qui est nécessaire à la coexistence pacifique en démocratie directe. Ce voyage éclaire, de manière à la fois riche et divertissante, ce qui rend notre pays si unique et fondamentalement différent des autres démocraties.

Pour enfants et adultes

«Globi est une sorte d'ambassadeur de la démocratie. Il construit un pont entre le monde des enfants et celui de concepts abstraits qui nous orientent», dit *Maria Zürrer* (*Nouvelle Société Helvétique* qui a commandé la création du livre) dans une interview. «Ce livre sur la démocratie n'est pas seulement destiné aux enfants, mais aussi à leurs parents», a poursuivi Mme Zürrer, car «il ne suffit pas d'apprendre la démocratie dans les livres; la démocratie doit être vécue au quotidien. Pour participer aux processus démocratiques, il faut connaître la démocratie et comprendre ses règles.»[2] C'est pourquoi les enfants appréciient d'autant plus ce «voyage à travers la Suisse» avec Globi et Helvetia lorsqu'ils sont accompagnés d'un adulte. Cela donne à chacun l'occasion de réfléchir aux réalisations des générations précédentes et à la manière dont nous pouvons préserver ce joyau unique au monde. A la maison comme à l'école, ce livre peut ainsi devenir une ressource précieuse et une source d'inspiration pour les enseignants lors de cours d'Histoire suisse, loin des idéologies et des récits contemporains. Les connaissances et les discussions sur les conditions nécessaires au vivre-ensemble pacifique constituent non seulement un socle éducatif important, mais sont également essentielles à la construction de l'identité et au développement affectif de l'enfant. De telles rencontres et conversations peuvent devenir des étapes importantes dans le développement d'un enfant: il se sent pris au sérieux, réalise qu'on lui fait confiance et comprend que sa contribution à la vie en communauté sera importante, maintenant et à l'avenir. •

Robert Lips (1912-1973), l'inventeur de Globi

En 1932, lorsque *Robert Lips* créa une affiche publicitaire pour la «Schaffhauser Wolle» (Laine de Schaffhouse), *Ignatius Karl Schiele*, directeur de la publicité du grand magasin Globus, remarqua son travail. Schiele proposa à Lips de concevoir une affiche pour le 25e anniversaire de Globus. Ce fut le début d'une collaboration fructueuse qui dura de nombreuses années. Bien que Lips ait terminé ses études d'architecture à l'Ecole polytechnique de Winterthur, il se consacra ensuite à sa passion artistique pour la peinture, le dessin, la caricature et la sculpture. On sait peu qu'il réalisa également des caricatures pour des magazines tels que le *Zürcher Illustrierte, Sport* et *Nebelspalter,* ainsi que des illustrations pour d'importants ouvrages suisses. En 1932, Lips et Schiele développèrent ensemble l'idée de *Globi,* mascotte publicitaire du grand magasin. Après de nombreuses ébauches, Globi «naissait» tel que nous le connaissons aujourd'hui: mi-homme, mi-perroquet, avec un bec jaune, un béret et un pantalon à carreaux. Avec Globi, Lips créa un classique suisse dont l'apparence est restée pratiquement inchangée pendant les 90 années qui ont suivi sa publication – un témoignage de la qualité du travail artistique de Robert Lips. A partir de 1938, au moins un nouveau volume de Globi était publié chaque année, chacun présentant des quatrains accompagnant chaque illustration de la page en regard. Globi devint ainsi le favori de nombreux enfants. Même en 1943, année de guerre, 90 000 livres de Globi furent vendus. En 1966, «Globi et Robi et leur zoo divertissant», le 33e et officiellement dernier volume illustré par Robert Lips pour *Globi Verlag,* fut publié.

Trouver un successeur capable d'adopter le style de dessin de Robert Lips ne fut pas chose aisée. Les illustrateurs durent relever le défi de s'adapter à son style. Ils ont maîtrisé cette tâche, et seuls les experts peuvent aujourd'hui discerner des différences dans le design de Globi. Il demeure ainsi un personnage intergénérationnel et le protagoniste d'innombrables aventures que les enfants peuvent vivre avec lui. Jusqu'au février 2025, 99 livres illustrés avaient été publiés. Ils figurent parmi les meilleures ventes de livres pour enfants depuis plusieurs générations; à ce jour, plus de 9 millions d'exemplaires ont été vendus. Depuis janvier 2007, *Globi Verlag* fait partie du groupe d'édition *Orell Füssli.*

Sources: page d'accueil de Robert Lips; https://www.cyranos.ch/lips01.htm et page d'accueil de Globi Verlag; https://globi.ch/ueber-globi

L'Allemagne mise au pas pour redevenir «apte à la guerre»…

… et ceux qui vont en faire les frais

par Karl-Jürgen Müller

Le 30 janvier 1933, lorsque *Adolf Hitler* fut nommé chancelier du Reich par le Président *Paul von Hindenburg,* il y avait encore en Allemagne un parlement élu librement, plusieurs partis politiques et autres associations indépendantes, une constitution garantissant les droits fondamentaux et la séparation des pouvoirs. En plus d'Hitler, seuls deux membres du Parti national-socialiste faisaient partie du nouveau gouvernement du Reich.

Au début du mois d'août 1934, suite au décès du président du Reich dont Hitler usurpa aussitôt les pouvoirs officiels – dernière étape avant l'instauration d'une dictature totalitaire – il se proclama «Führer et chancelier du Reich». Au préalable, toutes les libertés fondamentales avaient été suspendues. La plupart des communistes et des autres forces d'opposition avaient été emprisonnés, internés dans des camps de concentration, voire assassinés. Le Parlement s'était lui-même dépossédé de son pouvoir législatif. Tous les partis, à l'exception du NSDAP, avaient été interdits tandis que toutes les grandes associations étaient tombées sous la coupe du parti unique. La majorité des dignitaires des deux grandes Églises chrétiennes composaient avec le régime. Le NSDAP ayant pris le pouvoir dans tous les Länder et toutes les communes, il n'y avait plus de séparation des pouvoirs. Les médias étaient sous la coupe de *Goebbels*, le ministre de la Propagande du Reich. Toute opposition interne au sein du NSDAP avait également été neutralisée … L'Allemagne s'était ainsi transformée en un Etat nazi, où le NSDAP et surtout Hitler donnaient le ton. Les historiens qualifient ce processus de «*Gleichschaltung*» (mise au pas).

Mais comment cela a-t-il été possible? Comment un peuple doté d'une histoire culturelle si riche, si diversifiée, a-t-il pu sombrer ainsi? Comment un pays pourtant jugé très civilisé a-t-il pu, en à peine plus d'un an et demi, passer d'un régime démocratique, du moins selon sa constitution, à une féroce

> «Pourtant cette politique va à l'encontre du besoin fondamental de chaque pays, chaque être humain: *la paix.* Cette politique gaspille également des centaines de milliards d'euros qui feront cruellement défaut ailleurs.»

dictature? La réponse est loin d'être simple. Mais il est certain que le principe de la force brutale, appliqué sans le moindre scrupule et avec une cruauté rare par les nationaux-socialistes, ainsi que les réactions désastreuses d'une grande partie de la population ont joué un rôle décisif!

Hier et aujourd'hui

Qu'en est-il à présent, plus de 90 ans plus tard? Bien sûr, *Friedrich Merz* n'est pas Adolf Hitler et au Bundestag, la coalition de partis qui regroupe la CSU, la CDU, le SPD, *Bündnis 90/Die Grünen* et *Die Linke*, n'est pas le NSDAP. Il n'y a plus aujourd'hui de camps de concentration ni d'assassinats commis ouvertement par le pouvoir. Mais il règne une diffamation acharnée, différentes formes de censure, d'exclusion sociale et d'autres formes de «violence structurelle» (*Johan Galtung*).

Et pour ce qui est de la mise au pas, depuis que *Boris Pistorius* a exigé pour la première fois, il y a maintenant deux ans, que l'Allemagne redevienne «apte au combat» (et donc, capable de faire la guerre d'ici 2029), non seulement tous les partis de la coalition, mais aussi toutes les grandes associations et – ce qui est particulièrement décevant – les deux grandes Eglises chrétiennes se sont ralliés à la demande de Pistorius. A la mi-novembre, l'*Eglise évangélique allemande* (EKD) leur a également emboîté le pas. Sa denière publication consacrée à ce sujet, intitulé «Welt in Unordnung – Gerechter Friede im Blick. Evangelische Friedensethik angesichts neuer Herausforderungen» (Un monde en désordre – Une juste paix en perspective. L'éthique évangélique de la paix face à de nouveaux défis)[1], en disserte avec une formulation débonnaire il est vrai, mais globalement conforme à la ligne gouvernementale. Et pourtant, dans les années 1980, l'Eglise évangélique allemande s'était prononcée très ouvertement en faveur du mouvement pacifiste allemand.

Malheur à ceux qui voient les choses différemment

En Allemagne, ce sont surtout les politiciens de l'AfD qui en font actuellement les frais. L'AfD est divisée sur la question de la «capacité à faire la guerre». Une fraction du parti tient le même discours que les autres partis de la coalition. Une autre section, principalement originaire d'Allemagne de l'Est, affirme sans ambages que l'Allemagne n'est pas menacée par la Russie, qu'il n'y a donc aucune raison de se livrer à des efforts d'armement aussi délirants, et qu'il serait préférable, voire vital pour l'Allemagne, de contribuer à mettre fin le plus rapidement possible à la guerre (induite par l'Occident) en Ukraine par des moyens diplomatiques afin de rétablir des relations de bon voisinage avec la Russie. Et ça ne plaît pas du tout aux partis de la Coalition. Ayant recueilli plus de 20 % des voix aux dernières élections, l'AfD est en effet le plus grand parti d'opposition au Bundestag. Selon les derniers sondages, il représenterait près de 25 % des électeurs dans toute l'Allemagne et serait depuis longtemps déjà le parti le plus populaire auprès des électeurs d'Allemagne de l'Est. Tout cela ne signifie rien quant aux aptitudes politiques de l'AfD dans son ensemble. Il n'en reste pas moins que ce parti demeure une véritable épine dans le pied des partis de la coalition, qui appréhendent les opinions politiques divergentes et craignent de perdre le pouvoir.

Débat d'actualité au Bundestag

Le 5 novembre 2025 au Bundestag, un débat consacré aux questions d'actualité et initié à la demande de la CDU/CSU et du SPD, significativement intitulé «Impacts des relations de l'AfD avec la Russie sur les intérêts sécuritaires de l'Allemagne – Aucun patriotisme, juste une menace potentielle pour notre sécurité»[2] a révélé le nouvel argument utilisé contre l'AfD: cette dernière mettrait en danger la sécurité de l'Allemagne de par les excellents contacts de certains de ses politiciens avec la Russie, où eux-mêmes se rendent à l'occasion, et également par les innombrables questions posées au Parlement par l'AfD, sur des sujets liés à la sécurité. L'AfD serait donc au service de la Russie, une sorte de cinquième colonne du plus grand ennemi de l'Allemagne.

L'AfD serait ainsi «une cellule dormante fidèle à la Russie» et se laisserait «mener par le bout du nez par le Kremlin», selon le député CDU *Heinrichmann*. Elle serait «au service des intérêts russes» et «constituerait un véritable danger pour notre démocratie», selon la députée SPD *Eichwede*. L'AfD compterait «dans ses rangs des agents influents au service de puissances étrangères» et serait «le cheval de Troie du Kremlin», selon l'ancien ministre SPD *Hubertus Heil*. Elle «ouvrirait toutes grandes nos portes à l'agresseur Poutine», selon la députée verte *Irene Mihalic*. «Ne restons pas les bras croisés à regarder les ennemis de la Constitution détruire notre pays avec le soutien de Poutine.» L'Allemagne doit «rester sur ses gardes face à Poutine et à ses acolytes au sein du Bundestag», a déclaré *Robert Wagner*, membre du parti *Les Verts.* Et *Jan Köstering*, membre du parti *Die Linke,* à ajouter à la litanie des défenseurs du courant en train de devenir «normal»: «Nous devons avant toute chose analyser scrupuleusement la façon dont l'AfD exerce son influence dans l'intérêt de la Russie et de *Poutine.»*

suite page 5

Des souhaits irréalistes

Extrait de la consultation sur l'accord-cadre 2.0 entre la Suisse et l'UE

par Marianne Wüthrich, Docteur en droit

Il semble que certains Suisses n'aient pas tout à fait compris le principe de la reprise institutionnelle du droit. La Suisse s'engagerait à reprendre systématiquement le nouveau droit européen et pourrait, si le Conseil fédéral, le Parlement ou le peuple rejetaient certaines normes européennes, être sanctionnée par des mesures compensatoires inconnues. Un tel système n'est pas compatible avec la conception suisse de l'Etat et les droits démocratiques directs des citoyens. Point final. Ceux qui mettent en avant certaines dispositions dérogatoires comme de grandes avancées obtenues par l'équipe suisse chargée des négociations ou qui spéculent sur une mise en œuvre compatible avec la démocratie au niveau national détournent l'attention de l'essentiel.

Lors de la consultation qui s'est achevée fin octobre, les cantons, les partis et les associations ont pris position à titre provisoire. Jusqu'à la votation populaire, prévue probablement en 2027, un changement de cap est encore possible. Alors que le PS, les Verts, le PLR et les Vert'libéraux approuvent le paquet dans son principe, l'UDC le rejette pour des raisons politiques.

Pourquoi l'Union suisse des arts et métiers n'ose-t-elle pas dire clairement non?

Certains participants à la consultation, comme l'*Union suisse des paysans*[1] ou l'*Union suisse des arts et métiers* (USAM), se méfient de l'obligation de reprendre sans filtre les normes européennes et les arrêts de la CJUE. Dans sa réponse à la consultation, l'Usam écrit clairement: «Les règles institutionnelles du nouveau paquet d'accords sont toutefois jugées de manière critique, leur acceptation n'étant envisageable que sous certaines conditions, car elles augmentent la bureaucratie, renforcent l'administration et affaiblissent l'influence démocratique du peuple suisse et des PME.»[2] Cette constatation devrait en réalité suffire pour rejeter clairement l'accord-cadre. Pourquoi les représentants des PME n'osent-ils pas? Ils expriment un peu leur malaise en exigeant un référendum obligatoire à la majorité des cantons.

Selon l'Union suisse des arts et métiers, les accords bilatéraux I et II existants apporteraient de nombreux avantages aux PME suisses, «en particulier la participation au marché grâce aux accords sur le marché intérieur et à la libre circulation des personnes». Comme si les accords bilatéraux ne pouvaient pas être poursuivis et développés tout aussi bien sans superstructure institutionnelle, mais d'égal à égal. Bruxelles, en tout cas, ne sera guère intéressée par la fin de la libre circulation des personnes ou du trafic de transit à travers les Alpes.

Un appareil bureaucratique gigantesque pour une reprise du droit européen «compatible avec la démocratie»?

Même le parti du centre ne comprend pas le principe de la reprise institutionnelle du droit «à tout prix». Sinon, il n'affirmerait pas dans la consultation que tout irait pour le mieux avec un «concept de surveillance» du Conseil fédéral. Si l'UE prévoit de nouvelles règles, «les commissions parlementaires compétentes, les cantons et le public [...] doivent être informés à un stade précoce des développements juridiques de l'UE» afin qu'ils aient la possibilité «d'identifier à un stade précoce les développements juridiques controversés de l'UE, d'en discuter politiquement et de donner des directives d'action au Conseil fédéral».[3]

Comme si la Commission européenne et la CJUE prenaient connaissance de nos processus fédéralistes et démocratiques différenciés! Oui, les politiciens du centre des cantons montagneux croient même que Bruxelles donnerait peut-être son accord à une réglementation suisse indépendante des redevances hydrauliques et des droits de propriété pour les centrales hydroélectriques (Le Centre. Réponse à la consultation, p. 19 et suivantes). L'Union suisse des arts et métiers, quant à elle, souhaiterait que la Confédération lui donne «des garanties en matière de participation démocratique et des mesures visant à soulager les PME».

Une succession de souhaits irréalistes! Dans le système autoritaire de l'UE, ce sont la Commission européenne et la CJUE qui donnent le ton. L'idée qu'un parlement national ou les Etats membres puissent donner à leur gouvernement des «lignes directrices» vis-à-vis de la suprématie bruxelloise est plus qu'absurde. En matière de «Decision Shaping» concernant la création d'une nouvelle législation européenne, le chef du DFAE pourrait tout au plus siéger aux côtés des 27 ministres des pays membres de l'UE, mais il n'aurait guère son mot à dire. L'implication pro forma de la *Conférence des gouvernements cantonaux* (CdC) et des commissions parlementaires de politique étrangère ne nous protège en réalité pas contre l'adoption de modifications juridiques importantes qui deviennent directement applicables en droit suisse, sans parler de la démocratie directe. Les cantons, les partis et les associations suisses ne peuvent tout de même pas vouloir cela!

«Il ne suffit pas que les droits populaires soient inscrits dans la Constitution, ils doivent aussi compter dans la réalité. Et cela n'est pas possible si nous nous lions institutionnellement à l'UE. La lecture des explications relatives aux traités de l'UE montre clairement que le Conseil fédéral dit des choses qui ne sont pas vraies. Il fait comme si tout continuait comme avant. Ceux qui sont favorables aux traités devraient logiquement déclarer qu'ils considèrent la démocratie directe comme dépassée.» (*Oliver Zimmer)* [4] •

1 voir «Union suisse des paysans: l'accord avec l'UE vise-t-il à compromettre la souveraineté Agricole Suisse?». dans: *Horizons et débats* No 22 du 21/10/2025. *https://www.zeit-fragen.ch/archiv/2025/nr-22-14-oktober-2025-1/schweizer-bauernverband-sicherung-der-landwirtschaftlichen-souveraenitaet-mit-dem-eu-vertrag*

2 «Vorstand des Gewerbeverbands beurteilt EU-Verträge kritisch und empfiehlt eine Abstimmung mit Ständemehr». *Communiqué de presse* du 17/10/2025

3 Le Centre. «Procédure de consultation: Paquet ‹stabilisation et développement des relations Suisse-UE› – Bilatérale III». Résumé. 29. Octobre 2025

4 Fontana, Katharina. «Oliver Zimmer: ‹Es entwickelt sich eine soziale Zweiteilung in der Schweiz – man muss nicht Sozialist sein, um das zu erkennen›». dans: *Neue Zürcher Zeitung* du 21/10/2025

Ce qui nous arrivera avec l'institutionnalisation des accords bilatéraux

Un exemple actuel: en août 2023, un grave accident ferroviaire s'est produit dans le tunnel de base du Saint-Gothard, heureusement sans faire de morts ni de blessés. Une rupture de roue a provoqué le déraillement d'un train de marchandises et fortement endommagé le tunnel. Les travaux de réparation ont duré 13 mois. Coût: 150 millions de francs. Les autorités fédérales ont ensuite mené des enquêtes approfondies dans le but d'éviter que des accidents similaires ne se reproduisent à l'avenir. En juin 2025, le Service d'enquête de sécurité indépendant de la Confédération (SESE) a publié son rapport. Sur cette base, l'*Office fédéral des transports* (OFT) a ordonné, le 11 septembre 2025, des contrôles plus stricts pour le transport ferroviaire de marchandises.[1]

Une procédure normale dans un Etat souverain, pourrait-on penser. La Suisse supporte toutes les conséquences pratiques et financières de cet accident, elle a le droit exclusif de décider des mesures de sécurité adéquates sur son territoire. La Commission européenne voit les choses tout autrement: elle s'est immédiatement plainte qu'«une approche nationale plutôt qu'européenne» n'était «pas dans l'intérêt de son secteur ferroviaire».[2]

Dans le cadre des accords bilatéraux actuels, la bureaucratie bruxelloise ne peut qu'exprimer son mécontentement face à la réglementation autonome de la Confédération – avec le paquet d'accords institutionnels, elle nous retirerait notre pouvoir législatif. Devons-nous renoncer à notre autodétermination pour cela?

1 «L'OFT adopte des mesures pour garantir la sécurité du transport de marchandises». *Communiqué de presse* 11 septembre 2025

2 «EU -Komission kritisiert Sicherheitsvorschriften im Gotthard». (La comission UE critique les prescriptions de sûrté au Gothard*) SRF* du 27 octobre 2025

«L'Allemagne mise au pas …»
suite de la page 4

Image de croquemitaine et cris de guerre…

Dans le débat actuel cependant, le plus significatif n'était pas le contenu. Les partis n'avaient pas grand-chose de vraiment concret à dire sur ce sujet. Pour sa part, l'AfD n'a pas non plus saisi cette occasion pour s'opposer de manière objective à cette hystérie antirusse. Le plus choquant a surtout été la virulence des attaques contre l'AfD, montrée comme un croquemitaine, tout comme les cris de guerre qui fusaient de toutes parts. Il suffisait de suivre ce débat ou de lire les informations à ce sujet pour constater que toute critique à l'égard de la politique de réarmement allemande était inacceptable et devait être bâillonnée.Pourtant cette politique va à l'encontre de ce dont chaque pays, chaque être humain a le plus besoin: *la paix*. Cette politique gaspille également des centaines de milliards d'euros qui feront cruellement défaut ailleurs.

… même au détriment des enfants

Le 12 novembre 2025, soit une semaine après ce triste spectacle, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a présenté son rapport annuel sur la situation des enfants en Allemagne, dont le communiqué de presse qui lui était adjoint reprenait les points suivants:

«Le nouveau rapport de l'Unicef sur la situation des enfants en Allemagne en 2025 montre que les chances d'avoir une enfance heureuse et de bonnes perspectives d'avenir restent terriblement limitées pour de trop nombreux enfants. Pour plus d'un million d'entre eux, les conditions essentielles à l'intégration dans la vie sociale et à leur future réussite professionnelle ne sont pas réunies. […] Les inégalités matérielles et sociales au sein des familles impactent tous les aspects de la vie des enfants. Le fossé se creuse entre les enfants bénéficiant d'un soutien optimal et ceux particulièrement défavorisés. […] Un nombre considérable d'enfants en Allemagne subissent les conséquences concrètes de la pauvreté. Ainsi, plus d'un million d'enfants ont été classés comme défavorisés, c'est-à-dire qu'ils ont dû renoncer à la satisfaction de besoins fondamentaux tels que des vêtements de rechange, un logement bien chauffé ou des repas chauds.

44 % des enfants menacés de pauvreté vivent dans des logements surpeuplés. Pas moins de 130 000 enfants sont sans abri et hébergés dans des centres d'accueil municipaux. […] A l'échelle internationale, la proportion d'enfants dont les besoins fondamentaux ne peuvent être satisfaits pour des raisons financières est nettement plus élevée en Allemagne que dans certains autres pays européens. […] En matière de lutte contre la pauvreté infantile, l'Allemagne stagne depuis des années. […]

Il est urgent d'agir pour garantir aux enfants et aux jeunes, dans la mesure du possible, de bonnes conditions de départ et des perspectives favorables pour leur avenir.»

Toutefois, le chancelier Merz vient de déclarer: «L'Etat social tel que nous le connaissons aujourd'hui n'est plus viable financièrement compte tenu de nos performances économiques actuelles.»[4]

Est-ce vraiment là tout ce qu'a la politique allemande à proposer?

PS. Si par hasard, dans les semaines ou les mois à venir, un accord américano-russe parvenait effectivement à mettre fin à la guerre par procuration en Ukraine, l'Allemagne et les autres membres de la coalition militariste occidentale se retrouveraient encore plus isolés dans le monde, et la politique de réarmement allemande se retrouverait au grand jour et de toute évidence dans l'impasse. •

1 *https://www.ekd.de/friedensdenkschrift-2025-91393.htm*

2 *https://dserver.bundestag.de/btp/21/21036.pdf#P.3978*, pages 3978 et suivantes.

3 *https://www.unicef.de/informieren/aktuelles/presse/-/unicef-bericht-zur-lage-der-kinder-in-deutschland-2025/385504*

4 *https://www.deutschlandfunk.de/merz-sozialstaat-von-heute-nicht-mehr-finanzierbar-100.html* du 24/08/2025

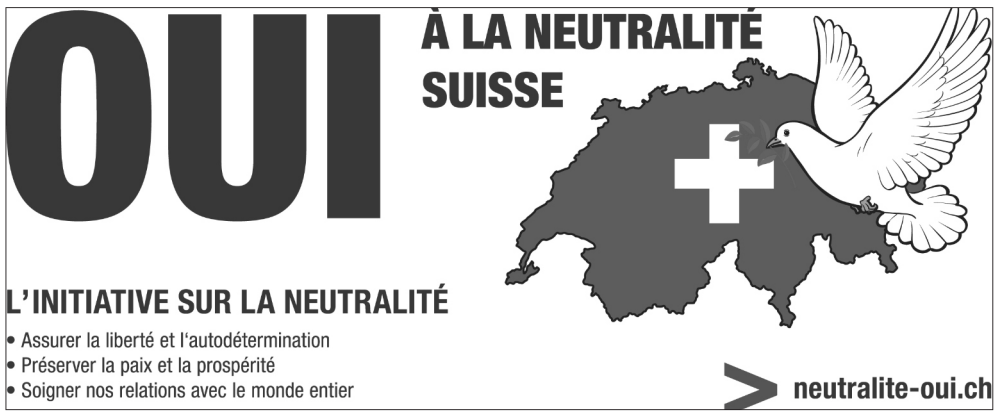

Réflexions sur la neutralité suisse:

Face à la rhétorique belliqueuse, la Suisse doit défendre sa neutralité

Dr René Roca, Institut de recherche pour la démocratie directe

Dans le débat actuel sur la neutralité suisse et l'initiative populaire *Présever la neutralité suissse* lancée, on discerne des experts éméritES en droit international et d'anciens ambassadeurs empressés de démanteler la neutralité suisse. Ils s'alignent ainsi sur les rangs de ceux qui cèdent à l'esprit du temps en se livrant à une rhétorique belliqueuse qui entraînera l'Europe inévitablement dans l'abîme. Au-delà de la russophobie autant que de l'antiaméricanisme, la position neutre est la seule moralement juste. Elle exige de nous autres citoyennes et citoyens suisses une réflexion plus approfondie. L'initiative vise à éviter les conflits armés et à promouvoir la paix. Les experts en droit international et les ambassadeurs suisses du genre cités semblent avoir oublié que le droit international déjà nous empêche de simplement rejeter notre statut d'Etat neutre comme «obsolète» et de tout miser sur la Charte des Nations Unies. Les adeptes d'une neutralité «flexible» invoquent à maintes reprises que cette Charte a établi «l'interdiction absolue de l'agression et du recours à la force». Ce n'est pas toute la vérité. Ils omettent généreusement deux exceptions: la première est le droit garanti par cette même Charte «à la légitime défense individuelle et collective» (art. 51). Aujourd'hui, tous les bellicistes revendiquent ce droit l'intégrant à leur logique guerrière. La deuxième concerne le droit du Conseil de sécurité d'utiliser de la force comme ultime raison (art. 39 et suivants). Le Conseil de sécurité s'érige ainsi en «juge du monde», réduisant les autres pays – notamment l'Assemblée générale des Nations Unies – à de simples vassaux. Cela n'offre aucunement le fondement légal suffisant aux Etats neutres. Le droit à la neutralité peut, au mieux, être complété par consultation des Etats signataires, mais persiste pour les pays neutres, de manière contraignante.

L'*Initiative sur la neutralité* vise à renforcer cette position morale et à dénoncer la logique guerrière intenable. Par conséquent, cette initiative populaire doit être adoptée lors de la votation qui s'annonce, même lorsque la Suisse s'exposera à des critiques de maintes parts. Un Etat honnêtement neutre par principe saura les affronter et y riposter, à condition qu'il agisse visiblement en faveur de la paix. •

La bombe atomique et l'être humain

Hiroshima: réflexions sous l'aspect de la neutralité suisse

par Beat Kissling

Il y a deux ans qu'une vague d'indignation attisée par les médias, a déferlé parmi de nombreux politiciens suisses, lorsque le président de la Confédération de l'époque, *Alain Berset,* a évoqué dans une interview accordée à la NZZ une «frénésie guerrière» qu'il percevait dans «certains milieux». Il s'agissait alors de la position de la Suisse concernant ses exportations d'armes à l'étranger. Celles-ci sont soumises à l'obligation légale de ne pas être revendues à des pays en guerre. Dans le contexte de la guerre en Ukraine, le Conseil fédéral avait subi d'énormes pressions, tant en Suisse qu'à l'étranger, pour assouplir la loi correspondante et autoriser les exportations vers les pays en guerre. Pour cela, il aurait fallu «assouplir» la neutralité suisse, une attitude opportuniste désormais semblant toutefois répandue parmi les politiciens suisses, de gauche comme de droite. Voici les mots exacts avec lesquels Berset a défendu l'interdiction et le contexte dans lequel il a parlé de «fièvre guerrière»:

> *«Je comprends et je respecte que d'autres pays aient une position différente. Mais la position suisse doit également être respectée. Et je pense aussi qu'on nous comprendra lorsque nous expliquons les raisons qui motivent notre position qui repose sur notre engagement en faveur de la paix, du droit humanitaire et, dans la mesure du possible, de la médiation. Nous sommes dépositaires de la Convention de Genève, du CICR et de l'ONU. Et ce rôle particulier de la Suisse se reflète dans nos lois, y compris en matière d'exportation d'armes.»*

Il a ensuite évoqué la pression exercée sur la Suisse pour qu'elle autorise enfin les exportations d'armes:

> *«Le climat actuel rappelle celui qui régnait au début de la Première Guerre mondiale. A l'époque, l'opinion dominante était qu'il y avait tellement de tensions et de frustrations que seule une guerre pourrait les apaiser – et beaucoup de gens étaient enthousiasmés par cette idée.»*

Interrogé sur les parallèles avec la situation actuelle, Alain Berset a déclaré:

> *«Je ressens aujourd'hui encore cette fièvre guerrière dans certains milieux. Et cela m'inquiète beaucoup. Car ce sentiment repose sur une vision à court terme. Alors qu'il faut toujours penser à long terme: quel avenir commun voulons-nous pour ce continent?» («Neue Zürcher Zeitung» du 11 mars 2023)*

Les présidents de presque tous les partis représentés au Conseil fédéral se sont dits choqués par la déclaration de Berset. Les membres de son propre parti, ayant toujours pris soin d'adopter une attitude sceptique, voire hostile, à l'égard de l'armée, ont pris leurs distances avec le président de la Confédération et ont parlé, dans le meilleur des cas, d'une formulation maladroite, certains allant même jusqu'à parler d'une passe décisive pour *Poutine.*

Les propos de Berset étaient-ils vraiment si absurdes? Par ses déclarations, il a défendu avec conviction la neutralité suisse comme l'expression d'un engagement concret en faveur de la paix et a qualifié de très problématique l'état d'esprit régnant en Europe, à savoir la volonté de continuer à laisser mourir des gens en Ukraine et d'accepter de manière générale la guerre en Europe comme une possibilité.

Le terme «ivresse de la guerre» désigne une attitude envers la guerre qui suscite à juste titre des inquiétudes, car elle banalise la réalité de la guerre, comme cela s'est produit avant la Première Guerre mondiale. Alain Berset a lancé un avertissement à ceux qui ont perdu l'horreur de la guerre et qui se rallient à une rhétorique profondément contraire à l'esprit de neutralité régnant en Suisse. En effet, la neutralité est un concept des relations internationales rejettant catégoriquement toute domination et toute tendance à recourir à la violence pour résoudre les conflits et qui s'engage exclusivement en faveur de la promotion et de la médiation de la paix ainsi que des missions humanitaires en faveur des victimes. La dimension éthique de la neutralité d'un pays au service de la paix semble avoir été victime d'amnésie au cours des dernières décennies, du moins dans les milieux politiques. Alain Berset fait manifestement partie des rares personnalités politiques suisses encore conscientes du rôle et de l'importance de la neutralité suisse en ce sens. Les messages mettant en garde contre la barbarie et les horreurs de la guerre sont devenus rares dans le monde dit civilisé, à quelques exceptions près, comme le montre l'exemple suivant.

«Plus jamais Hiroshima et Nagasaki» – un signal d'alarme pour l'humanité

En 2012, j'ai découvert dans le hall de l'université islandaise de Reykjavik une exposition qui m'a profondément bouleversé. Intitulée «La bombe atomique et l'être humain», elle se composait de 40 affiches encadrées, illustrées et accompagnées de textes documentant les effets effrayants de la bombe atomique. Elles montraient l'ampleur inimaginable des destructions, le nombre effroyable de cadavres carbonisés, des images de personnes irradiées mourantes tentant de trouver un peu de répit au bord d'une rivière, etc. On a appris que l'exposition a été conçue par *Nihon Hidankyo* («Conseil des victimes japonaises des bombes atomiques et hydrogènes»), l'association japonaise des victimes de la bombe atomique fondée en 1956, dans le but de maintenir le souvenir de ce crime de guerre et d'alerter le plus grand nombre possible de personnes sur les conséquences dévastatrices de cette arme meurtrière. L'année dernière, Nihon Hidankyo a reçu le prix Nobel de la paix pour avoir donné une voix aux survivants et s'être engagée sans relâche jusqu'à aujourd'hui en faveur de la proscription de la bombe atomique.

Après mon séjour en Islande, j'ai tenté de convaincre le corps enseignant d'une école cantonale de montrer l'exposition à nos élèves. Mon aspiration d'aborder avec les lycéens les causes et les conséquences des guerres et de les sensibiliser aux horreurs de la guerre n'a pas suscité beaucoup d'enthousiasme. On m'a répondu que les images et les contenus étaient trop brutaux. Quelques années plus tard, une occasion s'est finalement présentée pour sensibiliser les élèves à la catastrophe d'Hiroshima: un collègue a proposé la projection d'un documentaire montrant la dure réalité des Hibakusha (victimes de la bombe atomique) et leurs expériences traumatisantes.

«Quand le soleil est tombé du ciel»

Diffusé pour la première fois en 2015, le documentaire de l'auteure suisse-japonaise *Aya Domenig,* portant ce titre, montre le crime du bombardement atomique d'une manière factuelle, mais aussi profondément touchante sur le plan humain. Domenig raconte d'abord les événements dans la perspective de sa famille. Son grand-père était médecin à l'hôpital de la Croix-Rouge à Hiroshima. Au moment du largage de la bombe, le 6 août 1945 à 8h15, il n'était pas en ville, mais il y est arrivé peu après et y est resté dix jours sans interruption, sans avoir le temps d'avertir sa femme. Le film décrit les événements à travers de nombreuses conversations avec la grand-mère racontant ses souvenirs. Aya Domenig, vivant en Suisse, lui a rendu visite avant la catastrophe de Fukushima (2011), afin de pouvoir l'interviewer en tant que témoin des effets de la bombe atomique. Son mari était alors décédé depuis longtemps des suites de l'irradiation.

La grand-mère a raconté que son mari était rentré de Hiroshima complètement épuisé après dix jours, sans dire un mot sur ce qu'il avait vécu. Ce n'est que plus tard qu'il a confié à sa petite-fille qu'au cours de ces dix jours, au milieu d'innombrables cadavres, il avait tenté de sauver ceux étant encore en vie. Il a ajouté: «Ceux qui n'étaient pas là et qui n'ont pas vécu cela eux-mêmes ne comprendront pas», avant d'éclater de rire et de fondre en larmes, simultanément.

Dans le film, un groupe de dames âgées ayant été stationnées alors comme infirmières à Hiroshima continuent de discuter. Elles sont très émues lorsqu'elles se remémorent leurs souvenirs en regardant un documentaire sur leur hôpital après le bombardement. Elles racontent comment elles transportaient chaque jour les nombreux morts hors de la ville pour les incinérer, comment les corps étaient infestés de vers après quelques jours à cause des mouches. Elles racontent à quel point cela a été terrible et pénible pour elles de retirer les bandages des blessés graves. Après d'autres descriptions, l'une d'elles s'interrompt brusquement: elle ne supporte plus ces souvenirs et ne veut plus continuer.

Chizuko Uchida, autre témoin oculaire et ancienne infirmière, aujourd'hui âgée de plus de 90 ans, raconte comment, adolescente, elle a choisi ce métier car elle rêvait d'être une héroïne, à l'instar des soldats qui s'étaient sacrifiés à la guerre. Cependant, l'expérience de la bombe atomique, le drame insoutenable d'innombrables morts et mourants, a radicalement changé sa vision de la guerre. Lors du tournage du film, cette femme âgée, affaiblie par l'âge, était profondément touchée par le sort des personnes ayant vécu près de Fukushima et qui, ayant peut-être déjà été exposées aux radiations, fuyaient la radioactivité. Le film montre comment elle envoie des sacs de son propre thé, réputé pour ses vertus curatives, aux victimes des retombées nucléaires et comment, dans un élan de solidarité spontané, elle a accueilli temporairement des habitants de Fukushima.

Le portrait d'un autre témoin, présenté dans le film, est celui de *Shuntaro Hida*, nonagénaire, le dernier médecin encore en vie ayant travaillé avec le grand-père d'Aya Domenig à l'hôpital de la Croix-Rouge d'Hiroshima. Il déplore amèrement qu'après sa mort, plus personne ne puisse dire la vérité, d'autant plus que le gouvernement ne se soucie guère d'éduquer et de protéger la population. C'est pourquoi il donne des conférences et accueille régulièrement des journalistes. La caméra le suit lors de divers événements où il évoque la bombe atomique et son impact fatal sur la civilisation humaine. Il confie à Aya Domenig: «J'en témoignerai jusqu'à mon dernier souffle!»

Ses témoignages sont profondément choquants. Au moment des bombardements, il se trouva en visite médical chez un patient à la campagne. Il a alors vu tant de gens mourir sans pouvoir expliquer leur état. Le sang coulait de leur bouche, de leur nez et de leurs yeux même. Lorsqu'ils ouvraient la bouche, une terrible odeur de décomposition s'en dégageait; on avait l'impression que les gens pourrissaient intérieurement sous les yeux des médecins. Jamais auparavant un médecin japonais n'avait vu des gens mourir ainsi. La raison de la perplexité des experts – une situation qui provoque visiblement une grande indignation chez Shuntaro Hida – tient au fait que les occupants américains avaient interdit aux médecins et infirmières japonais, entre 1945 et 1952, de parler de ce qu'ils avaient vu et vécu après le largage des bombes. Les Américains avaient tout prévu à ce que les conséquences sanitaires de la bombe atomique restent un secret bien gardé. Le commandant en chef de l'armée américaine a même interdit tout échange entre experts, y compris toute recherche et toute étude scientifique. Quiconque osait parler risquait la prison. De ce fait, le personnel médical, confronté à des symptômes totalement inconnus chez les victimes des radiations, se trouvait dans un état d'impuissance. Il leur était incompréhensible, par exemple, que des personnes mouraient douloureusement alors qu'elles n'avaient pas été directement exposées à la bombe.

Aujourd'hui encore, en raison de la censure américaine imposée, les Japonais souffrent non seulement des effets à long terme de la contamination radioactive, mais aussi des angoisses et des préjugés nés de l'ignorance que créa la désinformation. Pendant longtemps, et encore parfois aujourd'hui, les personnes issues de familles de victimes des radiations ont eu des difficultés à trouver du travail et sont souvent restées célibataires, incapables de fonder une famille, en raison de la crainte généralisée qu'elles représentent un danger potentiel pour autrui.

Les discussions qui ont suivi ce documentaire profondément touchant ont montré combien mes jeunes lycéens en étaient impressionnés. Les images bouleversantes, les témoignages déchirants, la menace terrible et manifeste ne laissent personne indifférente. Cela démontre combien il est crucial pour les jeunes générations de développer, grâce à de tels documentaires, un sentiment de répulsion et de réalisme face à la guerre et à ses conséquences, et de renforcer l'engagement indéfectible à toujours résoudre les conflits par la négociation, en recherchant des solutions non violentes, comme l'exige la Charte des Nations Unies.

«Une bénédiction pour l'humanité»?

Un article publié de la Neue Zürcher Zeitung dans son édition du 16 juillet 2025 relate en détails les origines des deux bombes atomiques larguées sur Hiroshima et Nagasaki. L'article s'ouvre sur l'affirmation que «les Etats-Unis ont inventé la bombe atomique dans le cadre du projet Manhattan, un projet secret, et l'ont larguée à deux reprises sur le Japon. A Los Alamos, cette découverte infernale est toujours présente comme une bénédiction pour l'humanité. Les victimes sont ignorées dans ce raisonnement.»

La bombe atomique, une «bénédiction pour l'humanité»? Comment une telle perversion de la réalité est-elle possible? Elle réaffirme une vérité essentielle sur la réalité de la guerre, disant que «la première victime de toute guerre est la vérité qui, elle, meurt avant que le premier coup de feu ne sorte d'un fusil. Combien de manipulations mentales ont été nécessaires pour faire passer ce crime de guerre flagrant pour un acte humanitaire? Concernant la question cruciale de la justification par les Etats-Unis quant à leur emploi des bombes atomiques, l'article cite des historiens soulignant que l'objectif principal des Américains n'était pas de mettre fin à la guerre au plus vite, comme ils l'ont fait croire au public, mais plutôt de démontrer à l'Union soviétique «la puissance destructrice de cette nouvelle arme» et ainsi «ce qui l'attendra lorsqu'elle se mettra à contrecarrer les plans américains pour l'Après-guerre». A la fin de la guerre, 85 % des Américains ont salué les bombardements les acceptant en tant qu'acte moral. Ce n'est que lorsqu'on a progressivement compris qu'Hiroshima n'était pas une base militaire, comme l'avait affirmé le président Truman, que 95 % des victimes d'Hiroshima et 99,8 % des victimes de Nagasaki étaient des civils, que la bombe atomique avait carbonisé toute vie à proximité immédiate en quelques secondes et que les survivants et leurs descendants souffrent encore aujourd'hui de maladies liées aux radiations, que l'attitude de nombreux Américains a commencé à s'ébranler.

La neutralité nécessite une solide éducation humaniste

L'avenir de l'humanité, qu'il soit marqué par la guerre ou favorisé par diverses formes de coopération interétatique sérieuse et respectueuse, telles qu'elles sont figées par le droit international, repose sur l'attitude et l'engagement de tous. Les initiatives de paix comme celle de Nihon Hidankyo ou les documents qui ouvrent les yeux et éveillent les consciences, à l'instar du film d'Aya Domenig, sont des contributions de personnalités qui, grâce à une éthique fondée sur la raison et l'humanité, contribuent de manière significative au bien commun mondial et méritent, à ce titre, la plus grande reconnaissance et le plus grand soutien. La position de la Suisse, défendue par Alain Berset dans sa déclaration de 2023, concevant la neutralité comme l'expression d'un engagement profond en faveur de la paix, de la compréhension et de l'aide humanitaire, repose sur la même aspiration. Il est essentiel de déployer des efforts accrus dans nos institutions éducatives afin d'inculquer, également dans les esprits des jeunes générations, une éthique de la paix profondément ancrée dans les valeurs morales. Ce qui dépend de la mesure comment ils aient accès aux connaissances et à l'expérience ayant façonné le droit international. Il faudrait leur présenter l'exemple de personnalités ayant apporté une contribution significative dans ce domaine – *Henry Dunant, Bertha von Suttner, Albert Schweitzer, Mahatma Gandhi, Martin Luther King, Nelson Mandela,* pour n'en citer que quelques-unes – et leurs œuvres. En tant qu'enseignant, j'ai eu, à maintes reprises, le plaisir de constater que de tels modèles d'éthique humaine vécue trouvent un écho profond parmi les jeunes. •

Comment réussir en matière d'éthique de la paix

L'exemple positif du processus de la CSCE et la neutralité suisse

*par René Roca**

René Roca (photo kpe)

La Suisse a conservé sa neutralité tout au long de la Guerre Froide, qui a duré de 1949 à 1991. C'est donc en partie grâce à elle que s'est mis en place un processus de réconciliation dans de nombreux conflits. Ce faisant, elle a servi la politique de paix de son propre pays et, également, celle de l'Europe et du monde. A l'époque, la Suisse était une « grande puissance diplomatique » (Werner Rings, *Advokaten des Feindes,* p. 21-22).

Depuis la fin de la guerre froide, cependant, la neutralité de la Suisse s'est érodée. Dès la première guerre du Golfe en 1991, la Suisse a appliqué contre l'Irak les sanctions économiques de l'ONU, alors même qu'elle n'en était pas encore membre. Elle s'est ainsi réadaptée, selon sa propre estimation, à la neutralité dite « différentielle », se retrouvant de fait dans la position de concéder des écarts à sa ligne de stricte neutralité.

Comme chacun sait, les sanctions économiques contre l'Irak ont eu des conséquences désastreuses pour la population civile, en particulier pour les enfants. Entre 1991 et 2001, selon les données fournies par des organisations des Nations Unies, telles l'Unicef ou l'OMS, et surtout selon les rapports de l'ancien coordinateur du programme d'aide humanitaire de l'ONU pour l'Irak, *Hans-Christof von Sponeck,* il y a eu plus d'un million de décès en Irak, au nombre desquels on a compté plus de 500 000 enfants de moins de cinq ans, et la cause principale de ces décès a été le manque de nourriture et de soins médicaux, notamment de médicaments. Dans ce contexte, la Suisse porte, elle aussi, une part de responsabilité. Tout cela s'écarte de l'essence du comportement neutre.

L'érosion de la neutralité helvétique s'est poursuivie tout au long des années 1990, jusqu'à être quasiment balayée par l'adoption, à partir de mars 2022, des sanctions de l'UE contre la Russie dans le cadre de la guerre en Ukraine. Ce coup fatal porté à la neutralité a poussé un groupe de travail multipartite à lancer une initiative populaire visant à préserver la neutralité suisse. Ayant recueilli près de 130 000 signatures validées, cette initiative a été déposée à Berne le 11 avril 2024. Elle a cependant été rejetée par le gouvernement suisse, le Conseil fédéral, lequel a ensuite indiqué qu'il souhaitait continuer à appliquer la neutralité de manière «flexible». Le processus parlementaire est en cours. Mais même si le gouvernement, le Parlement et tous les partis rejetteraient l'initiative, elle sera tout de même soumise à votation l'année prochaine. C'est ça, la démocratie en Suisse: le peuple a toujours le dernier mot!

Depuis le 11 avril 2024, la campagne référendaire bat son plein, suscitant de vifs débats en Suisse où chaque initiative déclenche un effet «anticipé» sur l'opinion. C'est là l'essence même de la culture politique suisse.

Dans le cadre des débats autour de la neutralité suisse, certains exemples du passé illustrent clairement le rôle et l'importance de la neutralité suisse et revêtent une importance particulière. Ces exemples sont entre autres un bon moyen de démontrer à quel point la neutralité permanente a été importante pour la Suisse, l'Europe et le monde, et pourquoi, grâce à l'initiative, elle doit désormais être ancrée plus clairement dans la Constitution. Dans ce contexte, la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) revêt également une grande importance. Le 1er août 2025 a marqué le cinquantième anniversaire de la signature de l'Acte final de la CSCE, un processus qui illustre parfaitement les enjeux de la neutralité suisse.

Les prémisses de la CSCE

En 1969, l'Union soviétique et les Etats membres du Pacte de Varsovie prirent l'initiative de convoquer une conférence européenne sur la sécurité. La politique de détente entre l'Est et l'Ouest avait déjà pris forme: il existait un canal de communication direct entre Moscou et Washington, débouchant sur des négociations sur le désarmement. L'Est et l'Ouest cherchaient à améliorer la situation sur le continent européen et réfléchissaient à la création d'une «structure de sécurité» pour l'Europe entière. La Communauté européenne (CE, aujourd'hui UE), l'OTAN, les Etats neutres et non alignés, mais aussi le bloc de l'Est, avaient, il est vrai, des exigences parfois divergentes à cet égard. Toutefois cela n'empêcha pas les Etats d'entamer des consultations mutuelles, auxquelles la Suisse participa également activement.

En 1970, un groupe de travail du Département fédéral des affaires étrangères rédigea un rapport reprenant les grandes lignes des intérêts suisses. En s'appuyant sur son rôle traditionnel d'arbitre dans les conflits interétatiques, la diplomatie suisse lança ainsi la proposition de mettre en place un système de règlement pacifique des conflits. La «promotion des relations interpersonnelles entre l'Est et l'Ouest » devait être au cœur de ce système. Le rapport demandait que «le droit à la neutralité soit inscrit dans le cadre de la conférence».[1] De plus, dans le cadre des «bons offices», Genève fut proposée pour accueillir les négociations.

Enfin – le sommet de la Paix se réalise – à Genève

Les deux années suivantes furent marquées par des échanges et des entretiens croisés à travers toute l'Europe. La Suisse eut des échanges particulièrement fructueux avec les autres pays neutres, mais trouva également très enrichissants les échanges avec les pays d'Europe de l'Est. A partir de 1973 eurent lieu à Genève les négociations principales, comme l'avait proposé la Suisse. Trente-cinq Etats y participèrent: les sept Etats du Pacte de Varsovie, les 15 Etats membres de l'OTAN et 13 pays neutres. Sur le plan thématique, on avait défini quatre domaines, appelés «paniers». Le premier panier concernait le catalogue de principes relatifs aux questions fondamentales de souveraineté et de relations interétatiques, les considérations de politique de sécurité au sens strict et les mesures de confiance dans le domaine militaire. Le deuxième panier était consacré à la coopération entre l'Est et l'Ouest dans les domaines économique, scientifique, technologique et environnemental. Le troisième devait traiter des «contacts humains» entre l'Est et l'Ouest, comme l'avait proposé la Suisse. Enfin, le quatrième panier portait sur la définition du processus des tâches futurs à aborder de la CSCE.

Le rôle de la Suisse

Il convient de noter que la Suisse neutre, grâce à sa discrète action diplomatique en coulisses, n'a cessé de jouer un rôle important. Aux côtés d'autres pays neutres, elle a fourni d'importants services de médiation, renforçant ainsi l'ensemble du processus. A partir de 1974, elle a également agi en collaboration avec la Yougoslavie non alignée et les petits Etats de Chypre, Malte, Saint-Marin et Liechtenstein, sous le nom de «Groupe des N+N », les «Neutrals and Non-Aligned».

Aucune des deux superpuissances, l'Union soviétique et les Etats-Unis, n'était disposée à faire des compromis. Dans son rapport final sur le processus de la CSCE, le chef de la délégation suisse, *Rudolf Bindschedler,* évoque ainsi la «rigidité des grandes puissances».[2] Il mentionne également le «double jeu», c'est-à-dire le décalage entre les déclarations publiques des gouvernements, en particulier ceux des grandes puissances, et les positions défendues par leurs délégations à Genève. Cependant, lorsque les discussions aboutissaient à une impasse, notamment celle créée par l'impossibilité des deux camps à faire des concessions sans perdre la face, c'étaient les propositions soumises par l'intermédiaire des pays neutres qui prenaient le relais. Dans ces moments clés, les diplomates suisses contribuaient souvent à débloquer les négociations pour aboutir finalement à un résultat acceptable pour tous les Etats. Il était donc toujours possible de parvenir, ne serait-ce que temporairement, à une certaine forme de compromis de la part des superpuissances.

Dans son rapport final, Bindschedler aborde en détail le rôle joué par les pays neutres tout au long du processus et estime que leur influence a été considérable: «L'étendue des intérêts communs [c'est-à-dire ceux des pays neutres et non engagés, ndlr.] s'est avérée beaucoup plus importante qu'on aurait pu le supposer au départ. Au sein de ce groupe, on a pu assister entre ces pays à une collaboration étroite et basée sur la confiance. Leur attitude unifiée a contraint les blocs à faire preuve de considération et a facilité l'adoption de nombreux postulats. […] Pour les pays neutres et non alignés, leur impact, basé sur leurs relations de confiance mutuelle est sans doute l'un des résultats les plus importants de la conférence.»[3]

Acte final d'Helsinki

Au terme de deux années de négociations se déroulant à Genève, du 18 septembre 1973 au 21 juillet 1975, les délégués de 35 Etats ont signé l'*Acte final de la CSCE,* le 1er août 1975, à Helsinki.4 Ce document est divisé en quatre sections, dont la première traite des «questions de sécurité en Europe» et se présente sous la forme d'une déclaration basée sur ses dix principes directeurs:

1. Egalité souveraine, respect des droits inhérents à la souveraineté
2. Non-recours à la menace ou à l'emploi de la force
3. Inviolabilité des frontières
4. Intégrité territoriale des Etats
5. Règlement pacifique des conflits
6. Non-ingérence dans les affaires intérieures
7. Respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, notamment de la liberté de pensée, de conscience, de religion et de conviction
8. Egalité des droits et droit des peuples à disposer d'eux-mêmes
9. Coopération entre les Etats
10. Respect des obligations découlant du droit international public, conformément au principe de bonne foi

L'analyse portée par Bindschedler sur l'Acte final est instruisant: «L'Acte final contient de nombreuses règles de conduite positives pour l'avenir et qui méritent d'être saluées.»[5] Il cite notamment les dix principes directeurs: «Certes, les dix principes devant régir les relations entre les Etats reprennent en grande partie le droit international en vigueur, tel qu'il est notamment inscrit dans la Charte des Nations Unies.»[6] Mais il remarque également que le catalogue des principes développe et complète des principes importants, en ajoutant: «Le premier principe souligne expressément le droit des Etats d'adhérer ou non à des organisations internationales, d'être membres ou non d'une alliance, ainsi que le droit à la neutralité.»[7] Il s'agit là d'une des exigences majeures de la Suisse qui se retrouve ainsi intégrée dans le document final. Imaginons les impacts sur les relations internationales si les pays soumis à l'influence de l'un ou l'autre bloc avaient décidé de faire usage de ce droit!

La deuxième partie de l'Acte final donne les bases à la coopération dans les domaines économique, scientifique, technique et environnemental, la troisième partie aborde les questions de sécurité et de coopération dans la région méditerranéenne tandis que la quatrième traite les principes régissant la coopération dans les domaines humanitaire et culturel.

Dans son rapport final, Bindschedler souligne tout particulièrement l'importance que revêtent les pays neutres dans ce domaine quand il écrit: «Les résultats […] dans le domaine des contacts humains, des déplacements, du regroupement familial et de l'information peuvent en grande partie être attribués à l'action des pays neutres.»[8]

Selon Bindschedler, des «considérations politico-psychologiques»[9] avaient joué un rôle important à cet égard. Bindschedler reconnaît toutefois les lacunes de l'Acte final, regrettant notamment qu'avec l'Acte final, il ne s'agisse pas d'un traité de droit international: «C'est regrettable, car seul un cadre juridiquement contraignant permettrait d'envisager un accord durable et stable. […] L'Acte final n'est donc qu'une déclaration politique, une déclaration d'intention. En tant que telle, elle peut avoir un impact psychologique et politique. Sa véritable portée ne pourra toutefois être évaluée qu'à long terme.»[10]

ef. Du 29 au 31 août 2025, le XXXIIe Congrès «Mut zur Ethik» s'est tenu à Sirnach (canton de Thurgovie) sur le thème «Raison et humanité». Nous avons publié une première série des conférences qui y ont été données dans un supplément spécial du n° 19/20 de *Horizons et débats* du 23 septembre. D'autres textes ont été publiés au n° 21 jusqu'aux n° 24 et n° 25. D'autres suivront aux prochains numéros. Les textes publiés sont des versions révisées, partiellement complétés.

Dans ce contexte, Bindschedler souligne tout particulièrement le 10e principe directeur, «le respect des obligations internationales en tant qu'elles se construisent sur le principe de la bonne foi». Il s'agit là de principes éthiques, fondamentaux pour la paix en politique et, toujours selon Bindschedler, «de règles de conduite positives pour l'avenir».[11] Ce principe a également été introduite explicitement sous la direction déterminante des pays neutres.

Et plus particulièrement, au sujet des pays neutres, il ajoute: «La Conférence et l'Acte final ont renforcé la position des petits Etats et des pays neutres. Ils ont acquis une importance dont il faudra désormais tenir compte, non pas sur le plan militaire, mais sur le plan politique. L'enjeu pour l'avenir sera de maintenir cette position.»[12] Selon Bindschedler, cette position devrait être particulièrement mise en faveur du «règlement pacifique des conflits». Il termine en définissant le rôle de la Suisse neutre en accentuant son rôle diplomatique: «De manière générale, la Conférence a conduit à un renforcement du poids, du rôle et de l'importance de la Suisse. Sur bien des points, les propositions de la Suisse ont rencontré de l'adhésion sur de nombreux points sensibles. […] Avec les autres pays neutres, la Suisse a joué un rôle de médiateur et a contribué de manière significative à trouver des solutions satisfaisantes pour toutes les parties.»[13] Selon Bindschedler, il faut poursuivre dans ce sens: «L'inaction serait la pire des choses; dans ce contexte aussi, la règle veut que nous soyons pessimistes dans nos analyses, mais optimistes dans nos actions.»[14]

Le 1er août 1975, le Président de la Confédération, *Pierre Graber,* a signé au nom de la Suisse l'acte final de la CSCE. Dans son discours prononcé devant les délégués réunis, il a évoqué l'engagement particulier de la Suisse neutre en faveur du succès de la Conférence: «Située au carrefour de trois cultures qui ont largement contribué au rayonnement mondial du vieux continent, la Suisse a toujours été sensible à la vie de l'Europe. Tout au long de ses sept siècles d'histoire, elle a partagé ses moments forts et ses difficultés. Comme je l'ai déclaré il y a deux ans, ici même, la neutralité de mon pays n'a jamais servi d'alibi à une politique de «chaise vide», de passivité, d'indifférence et de repli sur soi. Au contraire, elle a éveillé en lui le besoin de solidarité et la volonté de servir la communauté internationale en tout temps et au mieux de ses capacités.»[15]

Graber poursuit sa vibrante intervention en ces termes: «a bonne entente entre tous les pays d'Europe est et reste notre souhait constant. Le fait que nous n'ayons adhéré à quelque alliance ou coalition que ce soit correspondait donc profondément à une vocation européenne au sens large. C'est pourquoi nous nous réjouissons que l'option de la neutralité ait été inscrite dans le chapitre des principes qui doivent régir les relations entre les Etats. La neutralité a ainsi été reconnue comme un instrument spécifique de la sécurité et de la coopération européennes.»[16]

suite page 8

* *René Roca* est Docteur en Histoire et Professeur de lycée. Directeur de l'*Institut de recherche sur la démocratie directe (www.fidd.ch),* dont il est également le fondateur, il est membre du comité de l'Initiative pour la neutralité. *(www.neutralitaet-ja.ch)*

Que nous enseigne un regard futuriste sur notre monde?

par le Professeur Heinrich Wohlmeyer, Dipl.-Ing. agr. Dr. iur.

Heinrich Wohlmeyer (photo mad)

Dans le cadre des Conseils européens de l'environnement (CEEE), nous avons introduit la méthode du «regard rétrospectif depuis le futur» pour évaluer les évolutions actuelles.

Cette méthode s'est entre-temps imposée comme une méthode scientifique reconnue.

A la lumière de cette perspective, nous ressemblons à une ruée mondiale de lemmings fonçant vers l'abîme. Nous nous dirigeons vers le précipice dans les sphères écologique, sociale et politique. La diversité des évolutions qui y conduisent est immense. Par souci de concision, je ne soulignerai que quelques menaces majeures.

Tout d'abord, il y a la situation écologique. La pollution marine à elle seule exige un changement de cap. L'agence gouvernementale australienne pour la recherche scientifique et industrielle, le CSIRO, signale qu'un îlot de plastique de la taille de l'Europe flotte déjà dans l'océan Pacifique. Les déchets plastiques gisant au fond des océans sont 100 fois plus lourds que ceux flottant en surface et leur volume est estimé à 12 millions de tonnes.

La récente conférence des Nations Unies sur la pollution plastique mondiale, qui s'est tenue à Genève et qui s'est soldée par un échec, a mis en lumière l'étroitesse d'esprit des pays producteurs. Ils adoptent une attitude de désengagement total. La consommation mondiale de terres est tout aussi alarmante, sachant que les sols abritent la plus grande biodiversité après les océans et stockent environ 2 000 gigatonnes de CO_2. La perte de plus de 10 millions d'hectares de terres arables par an compromet également la sécurité alimentaire. Si cette précarité de terres se poursuit, nous tomberons sous la barre des 2 000 mètres carrés de terres fertiles par personne, ce qui entraînera une véritable crise alimentaire, qui ne sera plus simplement une question de répartition.

Il y a aussi la question des relations sociales. Les inégalités entre riches et pauvres se creusent, tant au niveau international que national. D'après *Oxfam,* les cinq personnes les plus riches du monde ont doublé leur fortune depuis 2020. Ce phénomène est souvent minimisé car l'extrême pauvreté a reculé, passant d'un tiers de la population mondiale à moins de 10 % au cours des 40 dernières années. Néanmoins, cette tendance est insoutenable, et pas seulement du point de vue des droits humains.

L'augmentation de la dette publique est particulièrement dangereuse. Si elle se poursuit au même rythme, les intérêts et les remboursements absorberont la majeure partie des budgets. Il ne restera plus rien pour les programmes sociaux. L'éducation, la santé, les allocations chômage et les retraites seront sacrifiées. Les économistes *Dirk Soll* et *Wolfgang Eichhorn* l'ont déjà démontré dans leur ouvrage de 2009, «Das Kartenhaus Weltfinanzsystem – Analyse – Rückblick – Ausblick», publié dans le cadre du *Forum für Verantwortung.* Ils prévoyaient que d'ici 2030, la totalité de la valeur créée serait nécessaire pour payer les intérêts et les rendements si le système financier continue de fonctionner comme avant. De plus, les grandes entreprises militent pour des projets toujours plus vastes et destructeurs pour l'environnement.

Sur le plan politique, les signes sont tout aussi inquiétants.

On se crée des ennemis pour que le complexe militaro-industriel puisse continuer à être financé au détriment de dépenses qui favoriseraient la prospérité.

C'est ce que *Thomas P. M. Barnett* a décrit et exigé dans son livre «The Pentagon's New Map» après la chute du rideau de fer en 2004. Ces dix dernières années, les dépenses militaires mondiales ont augmenté. De 2023 à 2024, selon le SIPRI Suède, elles ont progressé de 9,2 % pour atteindre 2 700 milliards de dollars américains. Environ 0,7 % (14 milliards de dollars américains) suffiraient à éradiquer la faim dans le monde: un véritable scandale d'inhumanité!

A cela s'ajoute l'*escalade des conflits actuels,* qui fait planer le risque d'une guerre nucléaire.

Il est particulièrement important que l'Europe prenne en considération que les Etats-Unis se sont retirés des traités d'inspection mutuelle des armes nucléaires avec la Russie et ont simultanément annoncé leur intention d'équiper leurs bases militaires en Europe – notamment en Allemagne – de missiles à portée intermédiaire à capacité nucléaire. L'échéance est fixée à 2026.

J'essaie donc de me mettre à la place des dirigeants militaires russes: avant que la Russie ne soit complètement encerclée et pratiquement sans défense, une contre-attaque surprise ne peut pas être exclue. Les Russes ne veulent pas de guerre nucléaire. Par conséquent, ils tenteront de neutraliser les armes nucléaires américaines «de manière conventionnelle».

Tout cela correspond aux prédictions du voyant bavarois *Alois Irlmaier,* qui a dit à une jeune infirmière: «Ma fille, tu vivras jusqu'à la Troisième Guerre mondiale, et je vais te dire comment elle s'annoncera:

D'abord, par une prospérité sans précédent;

puis, tout aussi sans précédent, par le déclin de la foi, suivi d'une décadence morale vertigineuse.

Ensuite, un grand nombre d'étrangers arriveront chez nous.
Une inflation galopante s'installera pour rester.
La monnaie perdra progressivement de sa valeur.

Ce qui aboutira à la révolution générale.
Finalement, les Russes envahiront l'Occident tout entier, du jour au lendemain.

Irlmaier concrétisa ainsi sa vision: alors que la paix est encore en discussion, trois divisions blindées avancent vers l' Occident pendant la nuit – l'une au Nord, l'autre via Berlin et la troisième au nord du Danube. Elles atteignent le Rhin (ayant mis hors service les bases de missiles américaines). Mais les Etats-Unis contre-attaqueront alors par le sud (depuis une base en Afrique du Nord) à l'aide de drones et larguant une bombe à neutrons semant la destruction générale «de la ville sur la baie (Stettin?) à la Ville d'Or (Prague)». S'ensuivra une bataille finale désespérée et dévastatrice au cours de laquelle les Russes utilisent également l'arme nucléaire, avec l'Allemagne au nord du Danube anéantie.

Les trois divisions blindées correspondent aux trois districts militaires occidentaux que les Russes ont établis en réponse à l'exercice *Defender Europe* de l'OTAN. Elles sont équipées des chars les plus modernes (chars *Armata)*. Les Russes ne les déploient pas en Ukraine afin d'empêcher que cette technologie ne soit divulguée.

Il ne faut pas ignorer ce scénario, car malheureusement, il est plausible. Or, je constate tout de même le déni collectif qui va ensemble avec le repli sur des futilités.

Les initiatives de paix et les approches neutres sont donc plus urgentes que jamais – et absolument essentielles. *Stéphane Hessel* a délibérément inclus la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, qui appelle à la raison et à l'humanité, dans son dernier ouvrage «Engagez-vous!».

Par conséquent, la Suisse et l'Autriche, en tant qu'Etats perpétuellement neutres, sont appelées à la médiation et à ne pas se laisser entraîner dans les confrontations – ce qui, malheureusement, se produit progressivement.

En tant que vieil homme, je voudrais ajouter une citation d'Antoine de Saint-Exupéry, car je crois, comme lui, que la paix commence dans le cœur des hommes.

Qu'elle serve de leçon aux exploiteurs et aux bellicistes:
«Lorsque les gens perdent leur foi,
les gouvernements se retrouvent désemparés,
les mensonges prolifèrent,
les dettes s'accumulent,
les réunions sont stériles,
les politiciens lâches,
les chrétiens désespérés,
les églises impuissantes;
les nations sont en guerre,
les mœurs débridées;
la mode est effrontée,
les conférences s'éternisent
et les perspectives s'assombrissent.»

J'aimerais clore avec un mot de *Gregor Gysi,* ancien communiste athée: «Je ne crois pas en Dieu, mais je crains une société sans Dieu.» •

(Traduction *Horizons et debats)*

* *Heinrich Wohlmeyer,* né en 1936 à St. Pölten, directeur général (à la retraite), professeur honoraire, ingénieur agronome, docteur en droit. Heinrich Wohlmeyer est titulaire d'une licence en droit ayant étudié l'agriculture et le droit à Vienne. Boursier Fulbright aux Etats-Unis, il s'est spécialisé en économie agricole et en gestion d'entreprise et a obtenu son doctorat à Londres avec une thèse portant sur les accords internationaux de gestion des produits de base. Pendant vingt ans, il a travaillé dans l'industrie, le développement régional et les politiques commerciales, et pendant plus de dix ans comme responsable des recherches. Il a enseigné à l'Université technique de Vienne et à l'Université des ressources naturelles et des sciences de la vie de Vienne. Dès les débuts de sa carrière, il s'est inté-

---

«Comment réussir en matière …?»
suite de la page 7

Graber évoque ensuite explicitement le devoir de l'Europe de voir plus loin que son propre continent et de soutenir également les pays en développement. Il souhaite ainsi étendre la structure de sécurité au-delà de l'Europe. Il suffit de se remémorer la guerre du Vietnam, qui s'est achevée la même année que les signatures mises sous de l'Acte final de la CSCE en 1975, et à ses conséquences pour l'Asie du Sud-Est. Graber souligne la dimension psychologique des relations humaines. Il faudrait «d'une part, créer des structures plus complètes et plus sûres dans les relations intra-européennes et, d'autre part, développer et harmoniser les relations humaines dans chacun de nos pays et au-delà des frontières».[17]

Les documents de l'Acte, toujours selon Graber, constituaient un premier pas dans cette direction: «Les dispositions que nous allons ici formellement adopter devraient […] être mises en œuvre dès demain. […] Cela exigera de tous les Etats participants leur bonne volonté sans faille, et il faudra encore déployer des efforts considérables pour atteindre cet objectif. […] Ces textes auront finalement autant de valeur que celle de leur mise en application.»[18]

La signature de l'Acte final par 35 chefs d'Etat et de gouvernement aura été un puissant symbole de détente, grâce notamment à la neutralité de la Suisse. Cet Acte demeure ainsi un document exceptionnel. Il n'allait pas de soi, en pleine guerre froide, que se réunissent autour d'une table les représentants de tous les Etats européens de l'Ouest et de l'Est, y compris l'Union soviétique, les Etats-Unis et le Canada, et qu'ils s'accordent sur des valeurs communes en s'engageant à appliquer les mêmes règles. L'Europe allait devenir plus sûre, les contacts humains entre l'Est et l'Ouest allaient se développer. Mais la détente a malheureusement rapidement connu ses premières affres.

Conclusion et perspectives

Des conférences ultérieures devaient examiner la mise en œuvre de l'Acte final de la CSCE dans les différents Etats. La CSCE est restée jusqu'à la fin de la Guerre froide un forum de dialogue Est-Ouest et a joué un rôle important, voire décisif, dans la fin de la Guerre froide.

D'une part, la continuité du processus de la CSCE a contribué à cette évolution, d'autre part, les Etats-Unis et l'Union soviétique ont de plus en plus fait fi des principes fondamentaux de l'Acte d'Helsinki. Ainsi, dans les années 80 aux Etats-Unis, les années *Reagan* ont exacerbé la méfiance mutuelle et attisé la discorde par des allégations et des manœuvres trompeuses. Ronald Reagan s'est laissé conseiller par les néoconservateurs et a mis en œuvre, avec la Première ministre britannique *Margaret Thatcher,* une politique néolibérale qui a accéléré la mondialisation. Avec l'invasion de l'Afghanistan par l'Union soviétique en 1979, la deuxième superpuissance a une fois de plus misé sur la confrontation et la guerre, aggravant ainsi le conflit Est-Ouest. Le principe fondamental de l'Acte final de la CSCE, à savoir «l'exécution de bonne foi des obligations découlant du droit international», a été bafoué et une grande partie de la confiance s'est à nouveau envolée.

Le monde a besoin de l'engagement de tous, y compris celui de la Suisse

En 1990, on célébra à Paris la fin de la Guerre froide lors d'un sommet extraordinaire de la CSCE. Mais la «Charte de Paris», intitulée «Une nouvelle ère de démocratie, de paix et d'unité», n'arriva pas à dissimuler l'existence des nouvelles dissensions. Aux Etats-Unis, devenus seule superpuissance mondiale, on a même parlé de «fin de l'Histoire». Comme nous le savons aujourd'hui, il s'agissait là d'un pieux mensonge. Dès 1991, les Etats-Unis ont déclenché la première guerre du Golfe et se trouvent depuis lors en guerre permanente. Comme nous l'avons déjà mentionné, l'adoption de sanctions économiques par le Conseil fédéral suisse marqua alors le début du processus de dissolution de la neutralité.

Lors du Sommet de la CSCE, les 5 et 6 décembre 1994 à Budapest, et alors même que l'état de la politique mondiale se dégradait, on décida de transformer la CSCE en une organisation, laquelle fut reconduite, le 1er janvier 1995, sous le nom d'*Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe* (OSCE). C'est donc aujourd'hui encore une Conférence permanente dont le siège se trouve à Vienne. L'éclatement de la Yougoslavie dans les années 1990 a marqué le début de la fin pour l'OSCE, déjà bien affaiblie. Elle ne joue plus actuellement qu'un rôle très marginalisé.

La Suisse assumera la présidence de l'OSCE l'année prochaine (comme elle l'avait déjà fait en 1996 et en 2014). Forte de ses 57 Etats participants et de ses institutions permanentes telles le Conseil ministériel et l'Assemblée parlementaire, l'OSCE demeure cependant la plus grande organisation régionale de sécurité coopérative au monde. Présente dans tout l'hémisphère Nord, elle pourrait regagner en influence grâce à une coopération avec, par exemple, les BRICS et d'autres organisations des pays du Sud. Ces organisations pourraient servir de modèles concrets pour une coexistence interétatique dans un monde multipolaire.

La Suisse va donc avoir une mission cruciale à accomplir l'année prochaine en tant que présidente de l'OSCE, de même que l'opportunité de renforcer cette dernière conformément à l'esprit de l'Acte final de la CSCE. Elle va également devoir exiger que le respect mutuel entre les pays soit rétabli, que l'on renonce à la violence, que les conflits soient résolus exclusivement par la voie diplomatique, que les frontières légales soient respectées et que l'on coopère pour le bien de tous.

C'est pourquoi l'Initiative, qui devrait également être soumise à la votation populaire l'année prochaine et qui vise à ancrer plus clairement la neutralité dans la Constitution suisse, revêt la plus grande importance, non seulement pour la Suisse, mais aussi pour l'Europe et pour le monde entier.

Cela pourrait également renforcer l'OSCE, compte tenu du rôle important joué par les pays neutres dans le processus de la CSCE. Au vu de la situation mondiale, comme l'a dit Bindschedler, on peut probablement passer pour pessimiste dans l'appréhension de la réalité, mais on peut pourtant se comporter en optimiste dans l'action. En ce sens, il faut continuer, avec des arguments pertinents, à encourager la population suisse à soutenir l'initiative sur la neutralité. Nous avons encore du pain sur la planche. •

1 *Die Schweiz und die Europäische Sicherheitskonferenz, EPD*, 7. Juli 1970, zit.: *dodis.ch/34490*

2 Bindschedler, Rudolf. *Konferenz über Sicherheit und Zusammenarbeit in Europa. Beobachtungen und Bemerkungen*, 29. August 1975, zit.: *dodis.ch/38870*

3 ibid

4 *Schluss-Konferenzakte Helsinki* (KSZE), zit.: *dodis.ch/58821*

5 Bindschedler, Rudolf. *Konferenz über Sicherheit und Zusammenarbeit in Europa. Beobachtungen und Bemerkungen*, 29. August 1975, zit.: *dodis.ch/38870*

6-14 ibid

15 *Ansprache von Herrn Bundespräsident Pierre Graber, Vorsteher des Eidgenössischen Politischen Departements*, Helsinki, 30. Juli 1975, zit.: *dodis.ch/38867*

16-18 ibid